

"L'Union des Cantons de l'Est" JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT
1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES

Insertions, la ligne 30 centins
Insertions subséquentes 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés comme annonces, à 2 centins la ligne.

LA FORET

De concert avec les autorités provinciales, le gouvernement fédéral entreprend une campagne d'éducation pratique et bien conduite.

Mais il convient que chacun fasse sa part. A cette fin, l'honorable M. Mercier vient d'adresser une lettre aux curés de la province dans laquelle il les prie de bien vouloir, du haut de la chaire, donner des conseils de prudence à leurs ouailles et leur montrer jusqu'à quel point l'insouciance même peut devenir désastreuse et quasi criminelle. Sans compter que leur négligence peut entraîner des dangers pour eux-mêmes, et pour leurs voisins, et des pertes considérables.

Nous savons que le clergé, dont le rôle en est un de sauvegarde, s'empressera de se rendre à la requête du ministre.

Les grands employeurs, les marchands de bois, tous les intéressés, en somme, et qui ont quelque autorité, devront se faire un devoir de répandre les mêmes avis.

Les journaux aussi doivent faire leur part, d'autant qu'ils tirent de la forêt leur matière première. C'est pourquoi, en ce qui est de nous, nous nous appliquerons à seconder au cours de cette semaine la campagne officielle.

Ce n'est pas un vain mot, en désignant nos immenses forêts, de parler d'"héritage national". Là, en effet, réside la principale fortune du pays. Aucune industrie ne rapporte autant et ne fournit aux nôtres autant d'ouvrage, comme le précisent les excellentes maximes qui sont distribuées par Ottawa. Et, encore, il n'est personne qui puisse se passer complètement des produits forestiers, sous une forme ou une autre.

C'est donc une question à laquelle personne ne peut rester indifférent. Car ce n'est pas seulement l'affaire de l'homme des bois, du colon, ou de l'homme de la campagne, mais aussi l'affaire du citoyen. Que celui-ci ne s'y trompe pas ? Il souffre, consciemment ou non, des ravages causés par le feu. C'est lui qui écope, en définitive, à cause du coût augmenté du combustible et des frais de construction plus élevés.

A la forêt se rattache donc le problème économique. A cause de son action mystérieuse et régulatrice, l'agriculture en dépend aussi, de même que les conditions hygiéniques. C'est donc toute la prospérité générale qui tient à la conservation des forêts, directement et indirectement, et le bien-être de la population.

Une illusion subsiste que cette campagne aura pour effet de faire disparaître.

Ce n'est pas la coupe réglée de la forêt, surtout si elle est faite avec discernement et dûment contrôlée, qui pourra jamais la détruire. Ou du moins, il y faudra des siècles, bien que plusieurs croient que nos forêts sont inexpugnables à la seule exploitation. La cognée ne fait que de petites entailles et ne tarit pas la sève. Elle ne fait que de la place pour de nouvelles pousses.

Mais c'est l'incendie, terrible et dévorant, qui la ronge, sans qu'on sache jamais où il s'arrêtera, et l'assèche pour toujours. Qui n'a vu le spectacle désolant, rappelant la destruction de la guerre, que laisse la traînée d'un feu de forêt ?

L'époque est bien choisie pour faire réaliser un danger grave. Avec la fonte des neiges, le colon, le cultivateur retourne "au bois" et se prépare à faire des abatis. Et les campeurs affluent, profitant des premiers beaux jours du printemps.

A tous ceux-là, il importe de prudence. Cela peut devenir un crime d'être, non seulement négligent, mais distrait ou inconscient. La solidarité fait qu'ils ont

une obligation envers chaque citoyen de ce pays, comme envers le pays lui-même. Ils doivent prendre soin d'éteindre les feux, avant de s'éloigner, et de surveiller même les étincelles.

Quant au geste de jeter une allumette, nous voudrions que chaque femme put faire réaliser à un homme que cela est au moins aussi grave, en forêt, que dans une maison, sur un tapis neuf. On verrait vite les plus négligents, comme les plus rébarbattifs être ainsi dressés.

COMMUNICATION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

A l'occasion de la "Semaine de Protection des Forêts", l'honorable Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, adresse à tous les citoyens du pays la communication suivante qui est remplie de bons conseils :

"Plus on réfléchit au rôle que la forêt joue dans notre économie nationale—tant au point de vue de l'industrie qu'à celui du tourisme—plus on a lieu de s'étonner de l'indifférence que la majorité de la population de notre pays manifeste au sujet du problème des incendies forestiers. Le peuple en général n'a pas encore la claire notion des efforts fustes du déboisement sur les conditions ouvrières, le trafic ferroviaire et le tourisme de même que sur la prospérité d'un grand nombre de localités dont l'existence se trouve menacée par la destruction de la forêt.

La guerre a laissé notre pays accablé de dettes. Les impôts fédéraux, provinciaux et municipaux, pèsent lourdement sur le contribuable, et l'administration du pays est forcée, pour faire honneur à ses obligations, de prélever sur les fonds qui, dans un jeune pays comme le nôtre devraient normalement servir à l'exécution de travaux d'utilité publique. En face d'une situation aussi alarmante, non seulement nous n'apprécions pas comme nous le devons la nécessité de conserver avec soin une de nos plus grandes richesses, mais nous laissons l'incendie tarir une source de revenus grâce auxquels, si nous savions être plus prévoyants, nous pourrions nous libérer du lourd fardeau qui pèse actuellement sur nos épaules.

Une partie notable de la population de notre pays est groupée dans les centres urbains. Des milliers de personnes ignorent tout de la forêt dont la destruction par le feu des laisse indifférentes, car elles ne se rendent pas compte que la diminution de nos ressources forestières porte atteinte à leur bien-être et à celui de leur famille.

Pourtant, les pertes attribuables à cette cause ne sont pas uniquement supportées par l'exploitant de la forêt qui voit ainsi disparaître la matière première de son industrie ou par le colon dont la demeure devient la proie des flammes : elles affectent aussi les chemins de fer en diminuant la marchandise à transporter, et font un tort incalculable à toute la population en supprimant le trafic touristique. En effet, quel attrait peut offrir au touriste une région ravagée par le feu et réduite à l'état de désert ? Ces pertes atteignent également l'industriel urbain, qui voit diminuer sa clientèle dans les régions dévastées, et dont les employés doivent, en conséquence, subir un chômage forcé. Enfin, elles affectent tous les contribuables en les mettant dans l'obligation de payer des impôts plus élevés pour compenser le revenu dont le pays se trouve privé du fait de la destruction des forêts.

La situation présente un autre aspect que les citoyens canadiens ne semblent pas avoir envisagé assez sérieusement jusqu'ici. Combien se rendent compte qu'au Canada les forêts sont à un plus haut degré peut-être que dans tout autre pays du monde la propriété de peuple. Effectivement, plus de 85 pour cent de nos terres boisées forment parti du domaine public et sont gérées par les autorités administratives pour le bénéfice de la population de notre pays. Et de quelle façon protégeons-nous cette richesse ? Les statistiques démontrent que quatre-vingt-dix pour cent des incendies en forêt résultent de notre ignorance ou de notre insouciance. Nous avons fait preuve jusqu'ici d'une négligence criminelle et c'est à cause de cette inexplicable incurie que nous sommes aujourd'hui obligés de payer des prix très élevés pour le bois de construction et les autres produits forestiers dans un pays où ces matériaux devraient se vendre meilleur marché que dans toute autre partie du monde. Nous dilapidons nos réserves à une époque où l'univers entier entrevoit la menace d'une disette de bois, phénomène économique dont le Canada pourrait tirer un élément de prospérité si nous savions protéger efficacement nos forêts.

La réduction des pertes que nous causent les incendies forestiers ne sera possible que lorsque l'opinion publique, reconnaissant enfin la gravité du danger, réclamera une punition exemplaire pour toute imprudence dans l'emploi du feu en forêt et exigera définitivement l'application de la loi et le plus grand respect des règles de la forêt et le plus grand respect des règles de la forêt et le plus grand respect des règles de la forêt.

Dans le but de porter ces faits à l'attention du public, l'administration fédérale, agissant de concert avec les gouvernements provinciaux, a proclamé "Semaine de Protection des Forêts" la période comprise entre le 19 et le 25 avril. Il est du devoir de tout vrai citoyen d'étudier la question sérieusement et de contribuer dans la pleine mesure de ses moyens à faire comprendre au public la nécessité de conserver le magnifique domaine forestier qui constitue l'une des plus grandes richesses du Canada.

Le principal argument invoqué contre le contrat Petersen fut que la petite flotte de sir William était manifestement insuffisante pour que sa concurrence de transports à taux réduits fût de quelque effet appréciable sur l'ensemble des expéditions de ce pays. Si l'on en juge par les colères qui se sont manifestées d'une manière ou d'une autre des deux côtés de l'Atlantique, il faut croire que la compétition des dix "petits" navires de la flotte Petersen ne sera pas si méprisable qu'on veut bien le dire, et que l'arrangement conclu par le gouvernement King n'est pas ridicule. Lorsqu'une chose est méprisable ou ridicule, on ne se fâche pas la contre, on laisse faire, les événements suffisent à donner la réplique qui convient.

Ce n'est pas le cas en l'espèce, et l'on sent, par les représailles déjà commencées contre la compagnie Petersen, l'irritation qui subsiste chez les armateurs de la Conférence de l'Atlantique Nord. Et effet les armateurs britanniques ont exercé sur le gouvernement une pression si rapide et si efficace qu'édés les deux mars, on apprenait aux Communes anglaises que le comité de la facilitation du commerce avait retiré à la Cie Petersen la garantie donnée en janvier 1921, en vertu de laquelle on lui avançait six cent mille livres pour acheter de construire et de gréer les vaisseaux de sa flotte. Il est clair qu'en retirant à sir William un crédit de trois millions de dollars, on espérait le contraindre à liquider ; et c'est la fin du contrat avec le gouvernement canadien. Ce que des banquiers anglais lui refusent, sir William l'a, contrairement aux prévisions de ses adversaires, trouvé ailleurs. L'appui du gouvernement d'Ottawa vaut bien quelque chose aux yeux des bailleurs de fonds et le contrat passé avec le Dominion fait augurer d'un volume d'affaires qui promet des bénéfices ; il n'est donc pas surprenant que d'avisés financiers aient fourni à sir William ce qu'il lui fallait : c'est, à leurs yeux, un bon placement. Ils ont raison. Les navires de sir William auront un trafic assuré du moment que leur taux de fret sera inférieur à celui du trust des transports ; mais on est déjà certain que la Cie Petersen aura à faire face à une lutte de corsaire de la part des concurrents dont elle égale le jeu.

Tout cela ne prouve qu'une chose : non pas que sir William a eu tort ; non pas que l'hon. King et ses ministres font une mauvaise manœuvre ; mais au contraire que le gouvernement libéral d'Ottawa a pris une heureuse et courageuse initiative ; heureuse parce qu'elle ne peut manquer de bénéficier au peuple canadien ; courageuse, parce que l'opposition que rencontre dès à présent la firme Petersen s'exercera plus opiniâtre et plus forte contre une administration qui a osé s'attaquer à un groupe d'armateurs riches et puissants.

Il est bon que cette opposition prompte, énergique et détermi-

née soit connue de tous : elle illustre mieux que quoi que ce soit le travail utile que fait une administration libérale pour améliorer les charges qui entravent l'expansion canadienne ou qui concourent à accroître le coût des choses nécessaires à la vie, par suite de cet excédent de frais de transport qui augmente indûment le prix de tout et que nous devons tous payer de façon indirecte du fait que tout ce dont nous avons besoin s'en trouve renchéri. Quel que soit le succès ultime qu'aura l'entreprise Petersen, nous nous rappellerons l'ère lutte qu'y auront faite les puissances d'argent pour lesquelles il faut se concentrer vers un unique effort : accumuler des profits, sans égard à la répercussion des gains excessifs sur le bien-être de la masse du peuple. Les manœuvres des trustards dérangés dans leurs projets de tout repos nous font comprendre les difficultés de toute sorte que doit surmonter un gouvernement avant tout désireux d'améliorer les conditions du peuple et de faire valoir les intérêts de la masse.

LA PROTECTION ET LE COUT DE LA VIE

"Pour être digne du nom, la protection doit s'appliquer aux intérêts et au bien-être de l'ensemble de la société et non aux intérêts de quelques-uns. Cela devrait comprendre la protection des professions libérales, c'est-à-dire les avocats, les médecins, les professeurs et les prédicateurs ; de tous ceux qui forment la catégorie des commerçants, grossistes comme détaillants ; de tous les fonctionnaires ; des employés de magasins et de bureaux, ainsi que des femmes et des enfants à qui il faut procurer ce qui est nécessaire à l'existence, la nourriture, le vêtement ; en un mot, cette protection devrait englober toutes les classes de la société.

"C'est pour cette raison que le gouvernement est d'avis que le coût de la vie est la plus importante de toutes les questions à résoudre actuellement. C'est une question à laquelle nous ne saurions faire face par des modifications de tarif apportées ici et là, quelque importantes qu'elles puissent être.

"Aujourd'hui le grand problème qui s'impose au Canada con-

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault, Lavergne, Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise.

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
Ministre de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries.

Louis-Renaud Lavergne, B. L. L. B., C. R.
Wilfrid Girouard, B.A. B.C.L.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local Bureau rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH, C. R.

AVOCAT
MONTREAL, P. Q.
Tél. Main 7900 Bureau 09 rue St-Jacques

Côté, Champoux & Lavoie,

AVOCATS
81, rue St-Pierre—QUEBEC
M. P.-H. Côté, l'un des associés, tient son bureau à sa maison, à Arthabaska, où il recevra ceux qui désirent le voir.

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND.
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau
NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. B.

B. FEENEY, B. A.

NOTAIRE
ASSURANCES : VIE ET FEU
Achat et Vente de Débitures municipales,
scolaires ou autres
PRINCEVILLE, P. Q.

AVIS

LA MICA INSULATOR Co. a le plaisir d'annoncer qu'ils sont encore en position de donner du Mica pour être effeuillé dans les maisons privées

A toutes les Succursales.

Toutes personnes désirant faire cet ouvrage n'auront qu'à se présenter à nos différentes succursales où nous leur donnerons

TOUTES LES INSTRUCTIONS NECESSAIRES.

MICA INSULATOR CO.

VICTORIAVILLE, P. Q.

Le Docteur EDGAR LAROUCHE

DENTISTE

Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Fait les Plombages, extrait les dents et les nerfs dentaires ; ces derniers en moins de dix minutes.

Absolument sans douleur, au moyen de L'ACAINE, dont il possède le privilège absolu dans tout le district d'Arthabaska.

Satisfaction garantie pour tout ouvrage dentaire

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD

INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
Henri Pepin Johnny Michaud

Entrepreneurs de construction de toutes sortes, Manufacturiers de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois réparé.

Chaudronnerie installée dans la manufacture

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—Prélatris

Amédée Landry,

ARPEUTEUR
BECANCOUR, Comté de Nicolet.
M. Landry est un arpeuteur d'expérience

Le Dr Roch Hébert

SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
72, Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à l'Hôtel Bernier, le 4ème mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.
Tél. 1424.

William Lavigne

ENCANTEUR LICENCIÉ
St-Valère de Bulstrode, P. Q.
9 oct. j. n. o.

DR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
255 rue Sherbrooke Est,
Tel. EST 5684 Montréal.
8 fév. 1923.—1 an.

CULTIVATEURS

Pour vos achats de Mil et Trèfle demandez toujours les fameuses marques "ROSALIE ET LA REINE"

Notre installation de Cribles et de Trieurs Alvéole est la seule de ce genre, au Canada, ce qui nous permet d'offrir une qualité de semence exceptionnelle et insurpassable.

C'est le bon temps de donner vos commandes

Il nous reste encore quelques tonnes de Superphosphate et de Phosphate Thomas que nous vous offrons toujours à des prix excessivement bas.

Réservez immédiatement la quantité dont vous avez besoin.

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

M. Philippe Lachance

PRINCEVILLE, P. Q.

A toujours en magasin \$3,000.00 de CERCUEILS et ORNEMENTS
Prix de \$2.25 à \$145.00 chacun
7 sept. n. o.

AVIS PUBLIC

Nous achetons : Bois de Papier, Bois de Construction, planche et madrier, lattes poteaux et dormants sur les chars à votre station chez-vous, au plus haut prix du marché.

La "Librairie de l'Union" vient de recevoir directement de Paris, un bel assortiment de ces cartes, les plus beaux modèles, à des prix qui défient toute compétition, parce que nous les avons importées.

Voir nos prix dans notre annonce en quatrième page.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 23 AVRIL 1925

LA SEMAINE DE PROTECTION
CONTRE LES FEUX DE FORETS

Du 19 au 25 avril le peuple canadien devra prendre une leçon de patriotisme et promettre d'être prudent tout le long de l'année. Sauvons notre plus précieuse ressource!

Par tout le Canada on consacre cette semaine, du 19 au 25 avril, à voir aux moyens de préserver nos richesses forestières contre les incendies et cette semaine s'appelle la "Semaine de protection des forêts".

Grâce au radio le premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King et les premiers ministres des différentes provinces feront de courts discours sur la protection de nos forêts et on traitera du même sujet, dans tous les clubs sociaux, les organisations féminines et les autres sociétés canadiennes.

Dans toutes les écoles on a distribué des milliers de brochures, circulaires, affiches, avis publics sur la valeur de nos richesses forestières et sur le moyen de les préserver contre les incendies.

Les théâtres de cinéma aideront aussi à la profusion des conseils que l'on se propose de donner au public et représenteront des vues instructives à ce sujet.

Les journaux du pays ne contribueront pas moins à montrer au peuple canadien qu'il est de son devoir de prendre toutes les précautions possibles pour sauvegarder nos bois contre les feux et incendies.

C'est donc surtout sur les feux de forêts que l'on attirera l'attention du public, car il ne faut pas perdre de vue que 100-000 ouvriers, sans compter leurs femmes et leurs enfants, vivent de la forêt et que des milliers d'autres tirent profit de l'exploitation de nos richesses forestières. Or, quand un feu éclate dans une de nos forêts, ce sont ceux qui en retirent leur moyen de subsistance qui en souffrent et, partant, la prospérité de notre pays.

On veut surtout attirer l'attention des campeurs, des chasseurs et des touristes sur les dangers de feux de forêts. La plupart du temps, un incendie dans les bois est le fait de l'imprudence de quelque campeur qui n'a pas pris la précaution d'éteindre son feu en quittant les lieux. Ainsi, l'an dernier, le Canada a perdu irrémédiablement des milliers d'acres de terres en bois debout en ne faisant pas attention. Le nombre des feux de forêts allumés par imprudence a été de 1,487 l'an dernier. C'est énorme!

Il faut mettre du patriotisme dans les moindres choses et surtout savoir être prudent pour le bien de notre pays. N'oublions pas que le Canada a comme grande ressource naturelle ses forêts et qu'en 1924 le Canada a exporté en produits forestiers la valeur de \$227,328,500, soit un quart de l'exportation totale des produits canadiens. Tout vrai bon Canadien doit donc voir à conserver cette source de richesses.

Le vœu que nous formulons est que cette campagne annuelle de protection contre les incendies de forêts devienne une campagne permanente et que chaque semaine soit une semaine de prudence et d'attention, une semaine de protection de notre bien le plus cher.

Protégez la forêt chaque semaine, de l'année.

Le Canada demande votre aide en protégeant nos Forêts du Feu.

La Richesse Nationale du Canada, c'est la Forêt.

Les Feux de Forêts augmentent le Prix du Bois.

Les Frais de construction sont augmentés par les Feux de Forêts.

Les pertes occasionnées par les Feux de Forêts sont partagées par tous les Canadiens.

Les Feux de Forêts détruisent notre Héritage National.

Eteignez votre Allumette et Protégez les Forêts.

Fumeurs—Prenez garde dans les Bois.

Protégez nos Forêts de l'Incendie.

La Forêt donne plus d'ouvrage que toute autre industrie du Canada.

Tous les Canadiens se servent des produits de la Forêt.

Le Feu impose une taxe terrible sur les Forêts du Canada.

LOIS AMENDEES

M. l'abbé Antonio Huot est très satisfait des amendements qui ont été faits, lors de la dernière session provinciale, aux lois de l'Assistance Publique et de l'Adoption. Il écrit ce qui suit dans le dernier numéro de la "Semaine Religieuse", de Québec:

"Nous écrivions ici même, le 20 mars 1924, après avoir fait de graves réserves au sujet de la Loi de l'Adoption qui venait d'être votée par la Législature de Québec. "Nous avons confiance que nos législateurs ne laisseront pas passer une autre session parlementaire sans amender considérablement cette loi."

Nous sommes heureux de dire aujourd'hui que notre confiance n'a pas été trompée. Sur l'initiative de l'hon. Alexandre Taschereau, en effet, la Législature vient de voter à l'unanimité une refonte de la Loi de l'Adoption de 1924 faite dans le meilleur sens, après entente entre le gouvernement et Mgr Lafamme, curé de Québec, agissant pour le compte de l'autorité diocésaine. Et nous fait plaisir de féliciter sincèrement l'hon. Premier Ministre et ses collègues de cette initiative des plus heureuses.

Voici la portée générale des amendements à la Loi de l'Adoption. Ne peuvent plus être adoptés que les enfants légitimes, les orphelins de père et de mère et qui n'ont ni ascendant, ni tuteurs pour prendre soin d'eux, et les enfants de parents irrémédiablement privés de raison. Ne peuvent plus adopter des enfants de l'un et de l'autre sexe que les époux légitimes faisant vie commune. Un veuf pourra adopter un garçon, une veuve pourra adopter une fille, mais non vice versa, et pourvu que tous deux n'aient pas d'enfants. Dans tous les cas, il faut que l'adopté ait vingt ans de moins que celui qui l'adoptait. Les célibataires ne peuvent plus adopter d'enfants que lorsque ces derniers sont de leur sexe, avec la nouvelle loi.

L'adoptant devra appartenir à la confession religieuse dans laquelle l'adopté a été baptisé. Donc, plus de possibilité de voir un protestant, un juif, etc., adopter un enfant catholique.

L'adoption, d'irrévocable qu'elle était dans l'ancienne loi, devient révocable "pour de très graves motifs", sur requête de l'adoptant ou de l'adopté.

L'article 10 de l'ancienne loi, où l'on déclarait supprimés les droits des parents sur leurs enfants une fois adoptés et les obligations naturelles des parents envers ces enfants adoptés et vice versa a subi, cette année, une modification substantielle, qui le rend conforme au droit naturel. Sont déclarés supprimés seulement les droits possédés en vertu du droit civil et les obligations légales.

L'enfant adopté pourra, s'il le veut, d'après la nouvelle loi, garder le nom de son père.

Une demande subséquente d'adoption ne peut être admise devant les tribunaux qu'après le décès des premiers parents adoptifs, sauf le cas de révocation tel que prévu dans l'art. 12a.

Enfin, dans un but de charité, pour rendre plus facile l'adoption des enfants abandonnés, la nouvelle loi supprime pratiquement tous les frais pour la présentation des requêtes d'adoption.

Donc, œuvre législative excellente et qui fait honneur au gouvernement Taschereau, comme aussi à tous les membres de la Législature de Québec.

La Loi de l'Assistance Publique, qui avait soulevé de nombreuses critiques dans les milieux les plus autorisés, a été aussi amendée notablement, à la dernière session, sur l'initiative du gouvernement. L'amendement, rédigé par S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé, et définitivement accepté par le ministère et par les Chambres, se lit ainsi:

"Dans l'application de ces règlements, comme dans le fonctionnement de la présente loi, lorsqu'il s'agit de communautés religieuses catholiques, rien ne pourra préjudicier aux droits de l'évé-

que sur ces communautés, ni à leurs intérêts religieux, moraux et disciplinaires."

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette réserve importante, introduite dans la Loi de l'Assistance Publique à la demande de plusieurs évêques de la Province de Québec."

DISPENSARE ANTI-TUBERCULEUX
D'ARTHABASKA

RAPPORT DU MOIS DE MARS 1925

Séances de consultations,	8
Nombre de patients aux consultations	74
Nouveaux cas,	49
Radiologies	50
Examens bactériologiques des crachats	6
Positifs	2
Négatifs	4
Visites à domicile par la garde-malade, Mlle Hardy,	56
Malades vus pour surveillance,	119

CHEZ NOS COMMIS
DE MALLE

M. Arthur Déglise, C. M. sur le C. R. N. entre Victoriaville et Trois-Rivières, célèbre quatre dates remarquables en quelques mois. Au même poste depuis 20 ans.

Personne ne voudrait contester aujourd'hui la nécessité et l'importance qu'a prise dans notre vie économique et sociale le service postal. On est aussi généralement d'accord sur son efficacité et son bon fonctionnement. En effet, nos gouvernements se sont appliqués avec succès à doter notre pays d'un service des postes qui leur fait honneur, et qui donne à chaque heure à notre vie commerciale et à nos relations collectives dans tous les domaines, le souffle de la plus grande et de plus prompte activité. Pour en arriver à ce résultat, il a fallu de la conception, du travail, de l'ordre, et un grand souci des détails. Aujourd'hui, si notre système n'est pas le plus parfait, il peut entrer en parallèle avec celui des autres pays, en subir la comparaison, pour en prendre l'avantage dans plusieurs cas.

Son efficacité tient à plusieurs causes et dépend surtout du brave bataillon de travailleurs qui sont sur la brèche jour et nuit, bon an mal an. Parmi le corps important de ces employés civils, il y a des membres en particulier qui devraient attirer notre attention, et qui ont droit à toute notre estime et notre reconnaissance, ce sont, les commis de malle sur nos différents réseaux de chemins de fer. Voilà les sentinelles permanentes de nos secrets les plus intimes, les distributeurs permanents de tous les renseignements que demandent l'expansion et l'évolution de notre vie privée et nationale. Telle lettre rose et parfumée qui passe entre ses mains ira ouvrir un cœur à l'espérance, à la joie, en le faisant vibrer sous le charme du rêve le plus captivant; telle autre bordée de noir, ira sonner le glas au fond de l'âme, aura pour écho, la douleur et les larmes amères, changeant ses feuillets légers en longs voiles de deuil; telles autres enfin apporteront la nouvelle de la fortune ou du désespoir. Que de mystères, que de joies, que de peines se cachent sous ces petites enveloppes, quasi uniformes, que distribue chaque jour par milliers, le fidèle conducteur de malles.

Voilà les quelques considérations qui nous troublaient dans la tête hier soir, quand, en compagnie de quelques amis, nous sommes allés féliciter Monsieur Arthur Déglise, qui depuis vingt ans, sans manquer une heure de travail, lorsqu'il était en devoir, fait le service de la livraison des malles entre Victoriaville et Trois-Rivières, détenant le record de longévité sur cette ligne.

L'année 1925 sera particulièrement remarquable pour M. Déglise.

En effet, le 19 janvier, il avait le plaisir de célébrer ses noces de porcelaine ayant épousé il y a 20 ans, Mlle Ida Scott, de Sainte-Angèle, fille de feu Robert Scott, et de Dame Juliette Bourgeois. A cette occasion, ses nombreux amis se sont réunis pour leur faire fête, et leur offrir des cadeaux.

Le jour de Pâques, M. Déglise fêtait son cinquantième anniversaire de naissance. Cet événement heureux donna lieu à une réunion toute intime qui ne manqua pas de charme ni d'entrain.

Le 15 avril, coïncidant avec sa nomination au poste qu'il occupe depuis 20 ans. Et enfin, le 25 juillet, il y aura exactement 24 ans qu'il fait partie de l'importante feuille des serviteurs de Sa Majesté.

Voilà des dates remarquables dans l'espace de quelques mois pour M. Déglise, et les membres de sa famille et ses nombreux amis n'ont pas voulu les laisser passer sous silence.

Monsieur Arthur Déglise est né au Cap Santé, Côté de Portneuf, il y a 50 ans, du mariage de Samuel Déglise et Dame Éléonore De la Gorgnière. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet pour entrer ensuite dans le service civil. M. Déglise a la confiance de ses supérieurs; ses états de service l'indiquent. L'estime de ses confrères et son caractère jovial lui ont fait de ceux avec qui il vit en contact

tous les jours, de sincères amis. En pleine force de l'âge, M. Déglise fournira encore, nous l'espérons, une longue carrière dans laquelle nous lui souhaitons plein et franc succès.

Camille DUGUAY.

LA REPRISE
DU BUDGET

La discussion du budget a été reprise à Ottawa.

Le budget de 1925 est l'un des plus satisfaisants que l'on ait présenté; et il faut un acharnement particulier pour prolonger ainsi le débat.

Il indique un équilibre financier, — que les conservateurs nient, naturellement; mais peuvent-ils au moins méconnaître que la situation s'est grandement améliorée depuis les dernières années? Il est vrai que s'ils admettaient cela, ce serait proclamer leur propre condamnation; et il n'est pas étonnant, politiquement, qu'ils essaient de contrefaire les chiffres pour peindre notre situation en couleurs sombres.

Des clauses spéciales du budget, on ne peut faire qu'une discussion relative:

Le changement des droits sur le charbon s'imposait et le gouvernement a pris une sage décision. Les conservateurs ne peuvent raisonnablement critiquer un droit destiné à aider une de nos industries de base; et les fermiers, qui ont tant exprimé de sympathie pour les mineurs du Cap Breton devraient voir d'un bon œil cette mesure pratique.

Le droit d'exportation sur le pouvoir électrique est aussi une mesure modérée, évitant à la fois les rigueurs de l'embargo et les dangers de l'expédition libre. La déclaration du ministre, que les permis d'exportation sont renouvelables chaque année, conserve à cette opération le caractère de courte durée qui est une garantie additionnelle.

Le gouvernement a aussi voulu faire quelque chose pour l'industrie de la chaussure, sans surcharger le contribuable; il a exprimé la taxe de ventes sur les formes, ce qui donne aux nôtres un avantage sur les importations, mais ne hausse pas le prix de l'article.

Telle est, dans ses grandes lignes, la substance du budget.

IL N'A PAS
DE CHANCE

Il est comique de voir combien peu de succès remporte la petite campagne menée de ce temps-ci par l'honorable Rodolphe Monty, dans la région de Montréal, afin de réhabiliter dans l'estime du peuple le pauvre régime tory. Deux assemblées politiques, annoncées à grand tapage et tenues coup sur coup dans Montréal, par M. Monty, Lavergne et autres mécontents ont raté lamentablement. Chacune de ces assemblées réunissait moins de cent personnes qui, au dire de certains auditeurs, baillaient et se pinçaient pour ne pas dormir sur leur siège.

C'est un mince succès que M. Monty qui peut-être méritait mieux que ça de ses anciens amis. Mais, pour ce qui nous regarde, nous ayons ne pas avoir de sympathie pour l'ancien ministre de M. Meighen. S'il est incapable de réunir un auditoire nombreux et enthousiaste, c'est de sa faute, de sa très grande faute: il choisit trop mal le sujet de ses discours.

En effet, pourquoi M. Monty choisit-il inamoviblement pour thème de discours la question du tarif? Ne sait-il pas que c'est cette question harrassante qui a valu à son chef, M. Meighen sa plus belle veste en 1921? Ne sait-il pas que le peuple a désapprouvé catégoriquement le programme du chef tory?

Alors, pourquoi insister? pourquoi continuer à ériger ça et là, des épouvantails qui, en fait, ne font plus peur à personne? Vraiment c'est à croire que M. Monty aime essayer des déboires.

A LOUER

Un bon logement, rue de l'Eglise, Arthabaska.
S'adresser à
JULES POISSON,
Arthabaska.

NOTES LOCALES

L'honorable M. Perrault est revenu de Québec aujourd'hui où il a passé une partie de la semaine.

Jeudi dernier avait lieu au couvent des Dames de la Congrégation la revue de musique annuelle. Comme toujours les élèves ont très bien rendu leur morceau d'exécution. Cette séance était présidée par M. le chanoine L.-A. Côté, curé. Les parents des élèves et les amis de l'institution assistaient également à cette séance.

Nous offrons nos sincères félicitations aux religieuses et aux élèves pour le grand succès remporté jeudi dernier.

M. Alfred Paradis est allé à Sherbrooke lundi assister au banquet donné par la chambre du commerce.

M. Félix Verville d'Ottawa, était chez son père M. Félix Verville, dimanche.

M. J. V. Marceau, notaire, est allé à Drummondville lundi, pour affaires professionnelles.

Le prochain terme de la cour du magistrat aura lieu le 5 mai prochain.

L'assemblée générale annuelle du Barreau pour la section du district d'Arthabaska, pour l'élection des officiers, aura lieu vendredi prochain, le premier mai, à deux heures p. m., au palais de justice à Arthabaska.

Mme Honoré Boucher est revenue d'un voyage à Drummondville.

M. Napoléon Rousseau, marchand, de Ste-Clotilde de Horton, était de passage en notre ville lundi.

M. Josaphat Morin, barbier, annonce que tous les lundis soirs à partir de 6 1/2 heures son salon de barbier sera ouvert spécialement pour les Dames et Demoiselles.

La température des derniers jours du mois d'avril est plus clémente et plus douce.

Mme R. Allie, de Victoriaville, désire faire connaître aux dames et demoiselles qu'elle représente la Compagnie Spirella, faisant une spécialité de corsets en caoutchouc et autres de tout genre.

M. Abraham Fleury, de Ste-Léonard était chez M. Félix Verville la semaine dernière.

PERDU. — Un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent a été perdu dernièrement, à partir de l'Union des Cantons de l'Est à aller jusque chez M. Henri Pepin. Prière à la personne qui l'aurait trouvé de le rapporter au bureau de "L'Union", Arthabaska.

A VENDRE. — Un grand magasin, situé près de la gare de Victoriaville pour une personne voulant faire le commerce de fleur et de grains. Conditions faciles. S'adresser à
OLIVIER PEPIN,
Victoriaville.

SYMPATHIES

A une assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du comté d'Arthabaska, tenue le 12 avril courant; proposé par M. François Béliveau, secondé par M. Amédée Fournier, que les membres du bureau de direction ont approuvé avec beaucoup de peine la mort de M. F. X. Desrochers, qui a été président de cette compagnie pendant 21 ans. A la famille en deuil, sont offertes les sympathies les plus sincères des membres du comité de direction.

Proposé par M. Wilfrid Fournier, secondé par M. Napoléon Lemelin, qu'une lettre de condoléances soit adressée à la famille de M. Desrochers, et que copie de cette lettre soit envoyée aux journaux locaux pour publication.

N. N. Chalifour,
Sec.-Trés.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Moïse Poisson, décédé à Victoriaville le 21 du courant à l'âge de 63 ans.

Il était le fils de feu Moïse Poisson, autrefois de Ste-Christophe.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin à l'église de Victoriaville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort de M. Alfred Daigle, décédé à Warwick le 20 du courant, à l'âge de 57 ans.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Warwick.

Nos sympathies à la famille.

LA FORET

EN PROFITERONS-NOUS

pour conserver notre capital forestier, stabiliser l'industrie, AUGMENTER NOS REVENUS, REDUIRE LES TAXES, ASSURER NOTRE PROSPERITE FUTURE; ou

LA GASPILLERONS-NOUS

EN DETRUISANT NOTRE DOMAINE FORESTIER, RUINANT L'INDUSTRIE, DIMINUANT NOS REVENUS, AUGMENTANT LES TAXES, METTANT EN DANGER NOTRE PROSPERITE FUTURE.

NOTRE INTERET ET NOTRE SECURITE

demandent

Une exploitation raisonnée de nos ressources forestières

L'OBSTACLE à cette exploitation c'est LE FEU LA CAUSE du feu c'est la NEGLIGENCE

Le Remède à la Négligence c'est de soulever l'Opinion Publique

Nous devons faire notre part.

HON. CHARLES STEWART.
Ministre de l'Intérieur.

Docteur E. P. GRENIER

Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame, des Hôpitaux de New-York et de Paris

TRAITEMENTS MODERNES des PLAIES, des ULCERES, des CHANCRES, des CANCERS et des TUMEURS de toutes sortes.

L'AVANT-MIDI: tous les jours de la semaine
RADIUM CLINIQUE, 218 Sherbrooke Ouest (près de Bleury, Montréal).
ou au bureau privé de 2 à 4 hrs. p. m. à 157 rue St-Denis, Montréal.

LA DETTE PUBLIQUE DU
CANADA A DIMINUE DE
\$9,191,372 EN 1924

Ottawa.—Avec la fin de l'année fiscale, le département des finances signale une diminution de \$9,191,372 dans la dette publique du Canada. En mars, les dépenses ordinaires ont décuré de \$2,878,182 par rapport à l'an dernier, et les revenus ordinaires ont augmenté de \$1,882,272.

La dernière journée de l'année fiscale de 1924-25, la dette publique nette s'élevait à \$2,403,005,035. L'année dernière à pareille date la dette était de \$2,409,326,639. La dette a donc diminué de six millions en un an.

NOUVELLES DES
CANTONS DE L'EST

Princeville

—M. Jean Chs Samson, avocat, de Coaticook, est venu passer le dimanche chez ses parents, M. et Mme Léon Samson.

—Mlle Théodora Bettez était de passage à Victoriaville lundi.

—M. Osear Poisson était de passage à Sherbrooke, la semaine dernière.

—M. et Mme Emile Blais et leurs enfants, Simonne, Jean-Paul et Maurice, de Montréal, sont venus visiter M. et Mme Joseph Rousseau.

—M. Joseph Emile Guy, Inspecteur de l'Assurance Mont-Royal, de Montréal, de passage ici par affaires.

—M. et Mme Paul Samson sont les heureux parents d'une fille baptisée le 19 avril en l'église de Princeville, sous les prénoms de Marie-Béatrix-Charlotte-Andrée.

Parrain, M. Jean Chs Samson, avocat, de Coaticook; marraine, Mlle Amélie Samson, oncle et tante de l'enfant.

—Mme Alphonse Roy est de retour d'une quinzaine à Québec.

—La garde-malade, Mlle Savoie et le Dr Boisvert, de Plessisville, étaient au dispensaire de la Sauvagerie de l'Enfance, mardi.

Alainbourg

—M. Armand Gauvreau qui est à apprendre le métier de plombier à St-Agapit, est venu passer la belle fête de Pâques dans sa famille, M. et Mme Johnny Gauvreau.

—M. Henri Dumas, de Macamic, est en visite ici, chez des parents et amis.

—M. Pierre et Rosario Alain, ainsi que Mlle Annie Alain sont allés passer le dimanche à Fecteau.

Maddington Falls

—Le 21, ont été bénis par M. l'abbé J.-Edouard Provencher, curé de cette paroisse les mariages de M. Onil Trudel, fils de M. Alfred Trudel, de Lavergne Station, avec Mlle Marie Hortense Côté, fille de M. Ubald Côté, de Maddington.

Aussi le mariage de M. Napoléon Légaré, fils de feu M. Louis Légaré, de Lavergne Station, et de Mlle M. Ducharme, fille de M. David Ducharme, de Daveluyville. Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

—M. Henri Boisvert, N. P., de Québec, et Mme Boisvert, ainsi que leur jeunes enfants, Colette et Guy, ont été les hôtes des familles Massé et Faucher, pendant les vacances de Pâques.

—Mlles Hortense et Odélide Gagnon et M. Ernest Gagnon sont de retour de Montréal, après y avoir fait un séjour de quelques

mois.

—M. Arthur Massé est revenu d'un voyage de quelques jours à Québec.

—Le 8 avril, a été baptisée Marie-Hélène-Monique, enfant de M. et Mme Eméri Bruneau.

Parrain, M. Roméo Bruneau, N. P., oncle de l'enfant; marraine, Mlle Christine Charland.

—Le 11 avril, M. et Mme Joseph Béland, un fils, qui reçut au baptême, les prénoms de Joseph-Alfred-André. Parrain, M. Alfred Gouppille; marraine, Mlle Rosée Carrier.

Ste-Clotilde

—Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Antoine Champoux, arrivé mardi, le 7, après 2 semaines de maladie. Elle était âgée de 56 ans.

Elle laisse dans le deuil, son époux, Antoine Champoux, 13 enfants: Rézédia, épouse de Antonio St-Louis, de Ste-Séraphine, Alcide, de Notre-Dame du Bon Conseil, Emelda, épouse de Laurent Jutras, de Ste-Brigitte des Saules. Frère Bonaventure, du Collège du Sacré-Cœur, de Kéno-gamie, Conrad, Antonio, Horace, Hélène, Alpaide, Aldéa, Yvonne, Fernando et Jeanne, de Ste-Clotilde; ses frères et beaux-frères, MM. et Mmes Francis Jutras, Albert Jutras, Eugène Champoux, de Ste-Brigitte des Saules, Michel Cloutier, de Ste-Zéphirin de Courval, Abraham Champoux, de Ste-Séraphine; ses neveux et nièces, MM. et Mmes Omer Jutras, Wilbrod Benoit, Lucien Jutras, Déné-drie Crépeaux et leur fils, Hormisdas, Désiré Dionne, Rosario Jutras, Arthur Dionne, Walter Jutras, Edgar Jutras, Paul Jutras, Emérite Champoux, Wilfrid Dumoulin et sa fille, Valda, Edmond Jutras et ses sœurs, Marie, Flore, Albertine, Laurent Jutras, Roméo Turcotte, Eugène Benoit, Arthur Allard, de Ste-Brigitte des Saules, Arsène Beauchesne, de Asbestos, D. Champoux, et sa sœur, Aimé, et Georges Allard, de Ste-Séraphine.

Vu que l'église ne célèbre pas de funérailles solennelles les 3 derniers jours de la semaine sainte, le corps fut déposé dans le charnier, après un Libéra, jeudi après-midi, et ramené à l'église lundi, le 13, où eurent lieu les funérailles très solennelles.

Le corps repose dans le cimetière de cette paroisse.

Qu'elle repose en paix.

—M. Napoléon M. Champagne, vicillard de 82 ans, de ce village, est assez gravement malade.

A VENDRE

Automobile Chevrolet "Baby Grand" en bonne condition. S'adresser à
J. E. TROTTER,
Banque Provinciale du Canada,
Victoriaville.

DES FAITS SUR LE THÉ—No 3 D'UNE SÉRIE

Les thés cultivés dans les montagnes sont les meilleurs.

C'est dans l'air pur et frais des montagnes que le thé pousse dans les meilleures conditions possibles. Plus haut est le jardin de thé, plus savoureux est le thé qu'on y cultive. Et ce, grâce au soleil, à l'air vivifiant, aux pluies plus fréquentes et à un drainage parfait. Les feuilles plus grandes et plus robustes, cultivées à une altitude de 7,000 pieds, ont une saveur de beaucoup supérieure à celle des petits pieds qui poussent à 2,000 pieds au dessus du niveau de la mer seulement. Tous les thés qui entrent dans le mélange "SALADA" proviennent d'une culture faite à une altitude variant de 4,000 à 7,500 pieds. La marque de commerce "SALADA" est une garantie de qualité.

"SALADA"

Actes enregistrés au Bureau d'enregistrement d'Arthabaska

Testament, Mlle Victoria Lavigne à Mmes Mary Lavigne et al. 1-3 ind. p. 223, Arthabaska. Testament, Mme Yvonne Mailhot à Ludger Courtois, 1/2 ind. 1144, Tingwick. Vente, Alfred Leduc à Donat Tourigny, p. e. 446, Bulstrode. Testament, Mme Amanda Labbé à Siméon McCarthy, 1/2 est 24 et autres, Ste-Victoire. Testament, Alfred Arsenault à Mme Marie Anne Dubois, p. 487, Tingwick. Titre, Comté d'Arthabaska à Emile Boucher et al. 1/2 o. 267, Bulstrode. Vente, Arsène Goudreau à Joseph Rondeau, 491, Warwick. Mariage, Joseph Pierre Beaupré et Mlle Emma Carignan. Vente, Raphaël Labonté à Hector Houle, 1/2 e. de 1/2 o. 210, Bulstrode. Bail à rente, J. B. Monfret à Alphonse Bouffard, p. 453, Ste-Victoire. Testament, Mme Régina Bélieu à Benoit Leduc, 1/2 ind. de p. e. 443, Bulstrode. Vente, Georges Hince père à Léonidas Dussault, p. n. e. 472, Tingwick. Donation, Siméon Desharnais à Wilfrid Desharnais, 1/2 s. o. 942, Warwick. Mariage, Célestin Chavonnel et Mme Adeline Hébert. Vente, Joseph Savoie à Eugène Sévigny, 37, 38 et 39, St-Norbert. Vente, Eusèbe Hamel à Louis Arthur Héon, p. e. 493-2 Ste-Victoire. Vente, Albert Pratte à Damase Sarrazin, p. 277, Bulstrode. Testament, Louis Légaré à Napoléon Légaré, 1/2 n. o. 615, Ste-Gertrude. Testament, Louis Légaré à Louis Légaré, 1/2 s. e. 615, Ste-Gertrude. Tutelle, Min. de Joseph Fortin, Pierre Fortin, fils, tuteur, Georges Fortin, subrogé-tuteur. Vente, Edouard Croteau à A. Pelletier, p. 100, Ste-Victoire. Transp. de droits, Louis Légaré à Napoléon Légaré, 615, Ste-Gertrude. Règlement de succ. Napoléon à Denia Légaré et al. 615, Ste-Gertrude.

passé les vacances chez M. A. Simoneau. —M. Alfred Côté, de Montréal, a passé quelques jours chez M. Adrien Courchesne. —M. Lucien Gill, de Montréal, est venu passer les fêtes de Pâques chez Mme J. Vallée. —MM. Rock et Gaëtan Proulx sont de retour d'un voyage dans l'Abitibi. —Mme Charles D. Jutras, de Victoriaville, a passé une huitaine chez Mlle Jutras. —Mlle Lawrence Leclerc et Jeanne d'Arc Proulx, de l'Académie des SS. Grises de la Croix, à St-François du Lac, sont venues passer les vacances de Pâques dans leurs familles. —M. Léa Pélouin et Romain Pelletier, du Mont St-Bernard de Sorel, ont passé les fêtes de Pâques dans leur famille. —M. Marcel et Jean-Jacques Caron, de l'Académie de La Salle des Trois-Rivières, ont passé leur vacances chez M. A. Caron. —Madame Joseph Proulx est partie pour un voyage de quelques jours aux Trois-Rivières et Montréal. —M. Rodolphe Précourt, du Séminaire de Nicolet, est venu chez M. Alcide Précourt, ces jours derniers. —M. Laurent Lefebvre, du Mont St-Louis de Montréal, a passé les fêtes de Pâques chez M. R. Lefebvre. —M. Auguste Jutras, étudiant à l'Université Laval, de Québec, est venu chez M. J. F. Jutras, à l'occasion des fêtes de Pâques.

Daveluyville

—M. Raphaël Labonté a vendu sa terre à M. Hector Houle. —M. Welly Beaudet, de St-Grégoire, en promenade chez ses parents. —M. et Mme Arthur Désilets, de St-Samuel, étaient en promenade chez M. Séverin Bergeron, le jour de Pâques. —Mlle Cécile Beaudet est allée visiter ses parents à St-Léonard. —M. Rosaire Lamothe de Ste-Eulalie, était de passage à Daveluyville, dernièrement. —M. Edouard Houle est revenu d'un voyage à Montréal. —M. Henri Richard, de Montréal, en visite chez son père, M. Philippe Richard. —M. Robert et Armand Bergeron et leur sœur, Mlle Antoinette chez leurs parents dernièrement chez leurs parents dernièrement. —M. Lucien Mathieu est allé à Québec par affaires.

Ste-Christine d'Acton

—Dimanche dernier, après la messe de Pâques, qui fut des plus solennelles, M. le curé Mayrand fut l'objet des plus sympathiques démonstrations de la part de ses paroissiens qui ont voulu lui présenter une adresse, lue par M. Hervé Nadeau, maire, et une bourse bine garnie, présentée par M. Hector Ducloux, marguillier en charge. A cette occasion l'autel était splendide, l'orchestre et le chœur de chant ont rendu des morceaux choisis sous l'habile direction de Mme A. J. Talbot, inst. M. le curé, en termes émus, remercia et donna ses derniers conseils et sa paternelle bénédiction en répondant à l'adresse qui suit :

Monsieur le Curé, L'instant que nous vivons est plein de tristesse, c'est le moment des émuvements adieux des paroissiens reconnaissants à leur dévoué curé. Frappés au cœur par le départ d'un père il nous faut courber un front résigné, mais qu'il nous soit, au moins, permis de pleurer sur notre sacrifice, de dire tout haut l'affection qui en est la base, et les vœux qui l'accompagnent. Et pourquoi fait-il que ce soit la fête par excellence de la joie qui soit pour nous l'occasion de tant de tristesse. Dieu a sans doute voulu prolonger pour nous la douce lueur de semaine. N'insistons pas. Vous ne voulez pas les manifestations publiques, nous le savons, la fierté de votre cœur se plaît dans l'obscur joie du bien, fait

dans l'ombre, les larmes essuyées sans bruit comme sans témoins. Ne craignez rien ! l'affection des paroissiens de Ste-Christine est aussi réelle que sont réelles les œuvres de toutes sortes accomplies au milieu de nous. Et si nous aimons à nous rappeler tout ce que votre cœur de Prêtre a fait pour nous, ce n'est pas l'inventaire du Bon Dieu que nous voulons faire, la chose est impossible. Lui seul sait tout le bien que la parole divine, en passant par vos lèvres éloquentes, a guéri des blessures et séché des pleurs.

Pour toutes ces choses acceptez notre merci, croyez qu'il n'est pas une simple formule de courtoisie, mais l'expression d'un sentiment profond de reconnaissance.

Merci aussi pour la ponctualité, le nombre et la beauté des offices religieux, tant de nature à nous faire apprécier d'avantage le "Don de Dieu".

Merci surtout du zèle pour la divine Eucharistie, nous nous plaignions d'insister sur cette caractéristique de votre ministère. Vous vous êtes efforcé de faire pénétrer l'Eucharistie dans la foule qui "meurt de faim". Ne comptant pour rien les fatigues du confessionnal vous avez ouvert toutes grandes les portes de l'Eglise et de la sacristie, nous invitait à prendre contact avec Celui qui ne cesse de prouver au nom de qu'il est "la voie, la vérité la vie".

Si nous avons répondu à votre attente, vous le savez. Soyez béni pour tout le bonheur dont vous avez été l'instrument en nous conduisant au cœur de Jésus.

Nous nous garderons aussi d'oublier tout ce que vous avez fait pour l'instruction et la formation de nos enfants.

Nous nous souviendrons toujours de la prudence de votre administration des biens de la Fabrique, comme de l'assiduité à promouvoir le progrès des agriculteurs.

Et n'y a-t-il pas jusqu'à nos morts, qui, sous la terre que votre générosité et votre bon goût leur a rendue légère, ne vous voient partir avec regret !

Nous arrêtons là une énumération trop longue pour vous, nous le savons, mais trop courte pour les besoins de notre reconnaissance. Est-ce à dire que nos regrets sont égoïstes ? Non ! c'est tout simplement dire que, à l'exemple du Maître : "Vous avez passé en faisant le bien", tant par la chaleur de votre parole, que par l'entreprise d'une vie profondément apostolique.

Vous partez le cœur brisé, nous a-t-on dit. Seul l'amour du devoir et l'Espérance des récompenses éternelles ont pu vous arracher le "Oui" qui fait de vous le curé des heureux paroissiens de Notre-Dame du Bon Conseil. Notre courage sera digne du vôtre.

Allez, chez père, vous dévouer pour une population qui vous tend les bras. Puissiez-vous y être toujours heureux, entouré de la vénération et de l'amour de vos nouveaux enfants.

Nous sommes assurés que vous ne nous oublierez pas quand même notre modeste cadeau disparaîtrait de vos regards votre cœur sera là pour nous redire que nous continuerons à compter sur votre affection et vos bonnes prières.

De notre côté, nous aimerons toujours à nous souvenir avec émotion de notre bien-aimé père; nous prions pour lui, surtout quand nous recevons Jésus Hostie, qu'il nous a appris à considérer comme la force dans l'épreuve, la joie dans l'affliction, la lumière dans la nuit.

Vos paroissiens de Ste-Christine.

Aspirine

Méliez-vous des Imitations.

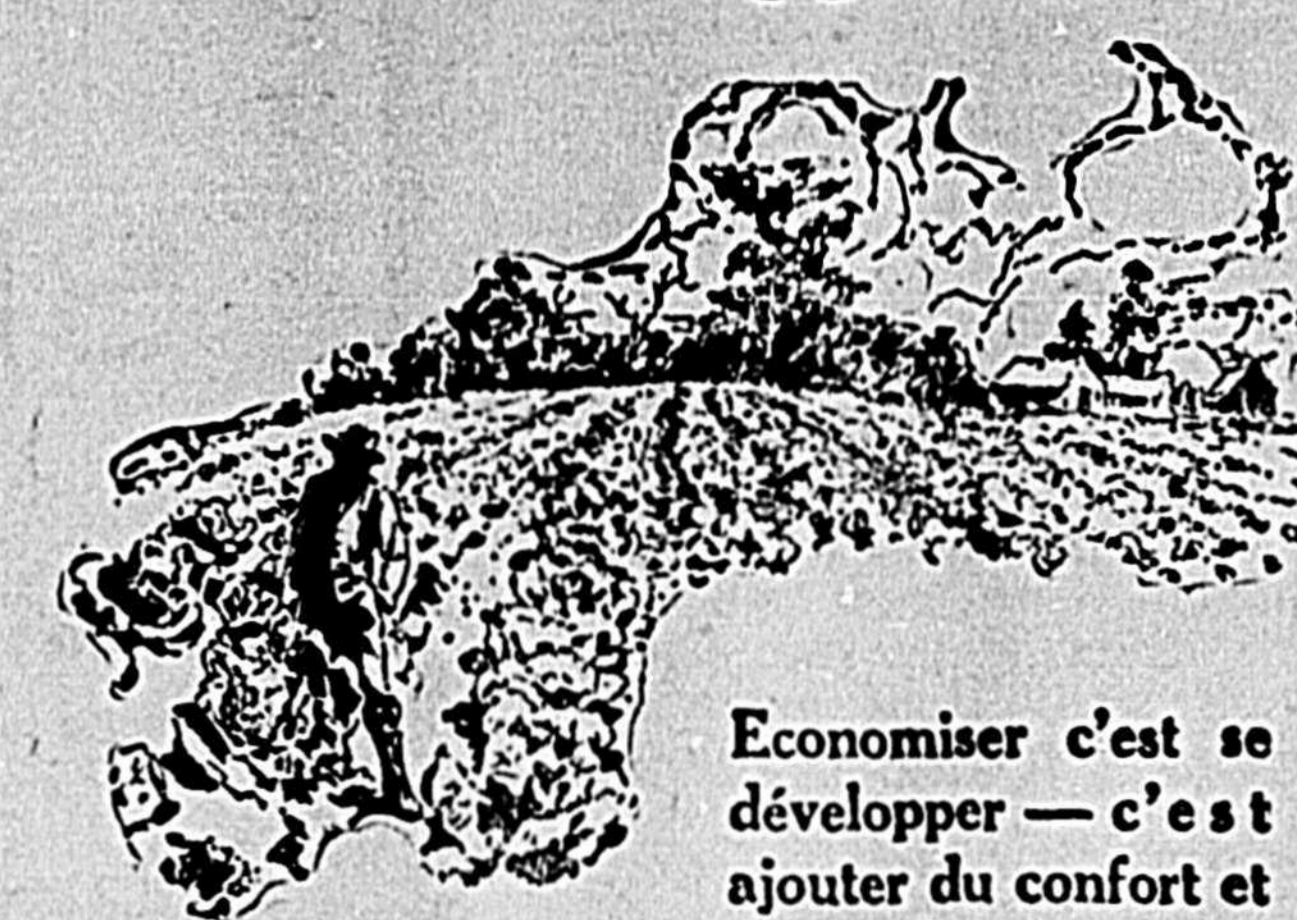


A moins que vous ne voyiez la "Croix BAYER" sur le paquet ou sur les Tablettes, vous n'avez pas la véritable Aspirine. Bayer reconnue comme inoffensive par des millions de personnes et prescrite par des médecins depuis plus de vingt-trois ans pour

- Les rhumes Maux de tête
Maux de dents Lumbago
Névrâlie Rhumatismes
Névrâgies Souffrances

N'acceptez que les "Tablettes d'Aspirine Bayer". Chaque paquet intact contient des directions qui ont fait leur preuve. Les Boîtes contenant douze tablettes coûtent quelques sous. Les pharmaciens vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100. L'Aspirine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester d'acide acétylique. Alors qu'il est bien connu que Aspirine veut dire manufacture Bayer, pour prévenir le public contre les imitations, les Tablettes de la Compagnie Bayer seront estampées de leur marque ordinaire de commerce, la "Croix BAYER".

Economiser c'est se développer



Economiser c'est se développer — c'est ajouter du confort et du bonheur à votre vie.

A la Banque de Montréal il y a un Département d'Epargne où un intérêt est régulièrement servi sur tous les dépôts et où votre compte sera le bienvenu, si petit soit-il.



Un intérêt à 3% est régulièrement servi sur toutes les sommes de \$1 et plus déposées au Département d'Epargne.

Succursale d'Arthabaska J. O. R. MARCHAND, Gérant.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée il y a plus de 100 ans.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

POUR TOUS VOS VOYAGES AU CANADA, AUX ETATS-UNIS, EN EUROPE

Consultez l'AGENT DU PACIFIQUE CANADIEN Si vous êtes incédis au sujet de votre prochaine vacance d'été, fournissez-nous l'occasion de vous offrir quelques suggestions.

Renseignements fournis gratuitement—Itinéraires préparés avec soins par des spécialistes d'expérience—Service incomparable—Satisfaction absolue.

A l'occasion de la célébration de l'année Sainte, à Rome en 1925, demandez le programme-itinéraire des Voyages Hone Inc., organisateurs officiels du 22ème Pèlerinage National Canadien pour Rome, Lourdes et autres villes de France et d'Italie. Départ de Québec, le 5 mai 1925, par le paquebot "Minnedosa" du Pacifique Canadien. Retour facultatif. Son Eminence le Cardinal Bégin et une escorte de personnalités tant religieuses que laïques, accompagneront le pèlerinage. Tarif du passage comportant tous les frais de séjour, variant à partir de \$495.00.

S'adresser à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique—Gare du Palais, Québec, ou à R.-G. AMIOT, Agent général des passagers, Montréal.

Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

L'Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du ministère des Travaux Publics et du Travail de Québec l'hon. Antonio Galipeault, ministre; S. Sylvestre, sous-ministre; Alphonse Gagnon, secrétaire.—Bureau de Montréal, 9 rue St-Jacques Louis Guyon, inspecteur en chef; James Mitchell, inspecteur; O. J. Mondy, inspecteur; J.-E. Deschamps, L.-O. Guay, L.-E. Bégin, A. Robert, inspecteur des Edifices; Mlle Louise King, inspectrice; Mlle Clémentine Clément, inspectrice.—Bureau à Québec: ministère des Travaux Publics et du Travail; P. J. Jobin, inspecteur; Sam Desrochers, inspecteur; Jos. Guillemain, inspecteur des fondations; M. Eusèbe Lorieux, inspecteur. R.-H. Gooley, inspecteur pour le district des Cantons de l'Est, Coaticook.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES RÈGLEMENTS. 3021. 3. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possible pour la sécurité des travailleurs.

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions possibles de propreté; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisante pour le nombre des employés; présenter des moyens efficaces d'expulsion des poussières produites au cours du travail, ainsi que les gaz à vapeur qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent; offrir en tout temps, dans les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel, tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec avec l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil.

3023. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de l'enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiénistes ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de force physique.

3024a. Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, doit tant qu'il ou qu'elle continue d'être ainsi employé ou jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans s'être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou suivant le cas, sans un certificat du directeur, ou autre instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente à dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

3024b. Tout patron qui néglige de se conformer à l'une des exigences de l'article 3024a, encourt pour chaque offense une pénalité dédictée par l'article 3037.

DES DEVOIRS GÉNÉRAUX DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS.

3027. Tout chef ou patron d'établissement, visé à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment doit: 1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

2. Cet avis doit être donné dans les trente jours de l'ouverture de tout établissement nouveau et dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la présente loi pour les établissements actuellement en existence.

3. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit, l'informant de tout accident qui a causé la mort de quelqu'un des travailleurs ou la cause des blessures graves qui l'ont empêché de travailler, et ce, dans les quarante-huit heures de l'accident.

Cet avis doit inclure le domicile de la personne tuée ou blessée ou l'endroit où elle a été transportée afin de permettre à l'inspecteur de faire l'enquête que lui prescrit la loi à ce sujet.

4. Les noms, âges et lieu de résidence des enfants, garçons, filles ou femmes qu'il emploie, quand le lieu de la résidence est dans une municipalité dans laquelle les maisons sont numérotées rue et le numéro.

Venez visiter notre Librairie. Vous serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

De \$50 à \$5,000 PAR AN POUR LA VIE C'est ce que donne un seul régime de Comptes annuels. Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie. Responsabilité de trouver de meilleurs placements. Comptes annuels en espèces de toutes sommes. Elle est composée de tout lequel s'ajoute. Elle n'est nullement affectée par le manque de capitaux. Le contrat sera rempli s'il est payé, soit en espèces. Il n'est pas besoin d'aucun cautionnement. Tous paiements résiliés ou démissionnés au Canada sont en espèces à son profit en espèces. Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs institutions et institutions—les paroissiens pour leurs pasteurs.

A.-G. Letourneau Marchand de Ferronneries et de Carrosseries Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc. Clôtures et Broches de toutes sortes. Visites et Correspondances sont sollicitées. VICTORVILLE, P. Q.

CONSERVEZ DES ŒUFS POUR L'HIVER AU MOYEN DES EXCELLENTS COMBINÉS BARRAL D'UN EMPLOI FACILE, CERTAIN ET PEU COUTEUR Comment Conserver les Œufs? Voilà une question qui intéresse les ménagères. Il y a plusieurs procédés en usage: le "Water Glass," ou silicate de sodium soluble; l'eau de chaux. Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral," qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et constitue une dose pour 100 œufs. Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 œufs, ou à l'unité. FRERE WILFRID, Régisseur, La Trappe, Oka. Toutes les ménagères et fermières prévoyantes font, pendant l'été, des confitures et des cornichons; cela est fort bien, mais ce qu'elles doivent faire surtout, ce sont des provisions d'œufs pour l'hiver, lorsque les poules ne pondent plus et que les œufs sont devenus rares et chers. Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des œufs achetés à 25 et 30 cents, la douzaine, pour les manger ou les vendre 8 ou 10 mois après, quand ils valent 50 et 75 cents la douzaine. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratis. Prix du Combiné, 50 cents ou un étui de cinq Combinés \$2.00 par la maille. OCTAVIE KOLLAND. Boîte Postale 2363, Montréal. Dépot pour le Gros et le Détail à La Librairie de "L'UNION," Arthabaska, P. Q.

PORTRAIT DU PAPE PIE XI Nous avons réussi à nous procurer des copies du portrait officiel de Sa Sainteté le Pape Pie XI: grandeur 16 x 20 pcs. Economique à encadrer et peu encombrant sur le mur. Prix l'unité: 25 sous. Chaque famille ne devrait-elle pas tenir à posséder le portrait du chef auguste de la chrétienté? S'ADRESSER A La Librairie de "L'Union" ARTHABASKA, P. Q.

A VENDRE Canada Dans la Cour de M. Province de Québec District d'Arthabaska Comté de Drummond. No 222 Joseph Bellavance, autrefois de Drummondville, actuellement de la cité de Sherbrooke, district de St-François. Demandeur, J. Hermine Lemire, autrefois de Drummondville, maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les ordonnances, 26 mars 1925. Drummondville, 26 mars 1925. W. A. MOISAN, G. C. M. (Canada) Dans la Cour de M. Province de Québec District d'Arthabaska Comté de Drummond. No 221 Louis Paradis, mécanicien, de la ville de Drummondville, et propriétaire de garage. Demandeur. John Osmen, autrefois de Drummondville, maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les ordonnances, 27 mars 1925. Drummondville, 27 mars 1925. W. MOISAN, G. C. M. Une ferme située sur la route nationale à l'extrémité du village de Princeville, contenant 6 arpents de largeur sur 37 de profondeur dont 24 arpents en culture de première classe, terrain haut. La balance en bois de construction tels que sapins, épinettes. Bâtimens de briques, couverture métallique, grange et écurie, 127 pieds de longueur, shed, hangar, porcherie, bergerie, etc., etc., ainsi que tout l'agrès de culture au complet et voitures de promenades, etc. Prix sur demande. S'adresser à P. LACHANCE, Princeville. 15 mars—J.n.o. Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste. DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles; travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal, P.Q.

Le Croup? Quelques gouttes de Shiloh soulagent promptement les irritations de la gorge, les enrhumements, la toux. Shiloh est économique—c'est un remède favori depuis plus de 50 ans. Chez tous les pharmaciens, 30c, 60c et \$1.00. SHILOH contre le Rhume Employez Celery King une infusion légèrement laxative qui purifie le sang. Chez votre pharmacien 30c et 60c.

La Baie —De passage au presbytère, M. les abbés Odilon Dérosiers, de l'évêché de Nicolet, E. A. Lemaire, curé de Ste-Séraphine, Ernest Proulx, du Séminaire de Nicolet. —M. l'abbé Belcourt, curé de Ste-Elphège, ainsi que Mme Dr E. Veilleux, de St-Zéphirin, étaient chez M. Léonide Proulx, à Pâques. —Mlle Thérèse Lambert, de St-Guillaume d'Upton, passe quelques semaines chez M. Paul Belhumeur, son beau-frère. —M. Jules Edouard Lemire, de Montréal, a passé les vacances de Pâques chez son père, M. J. V. Lemire. —Mlle Antoinette Simoneau, du Pensionnat des RR. Srs de la Présentation de Drummondville, a

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

Les enfants pleurent pour le CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

C'est qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le véritable CASTORIA porte toujours la Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

APPROBATION DE L'HONORABLE L.-A. TASCHEREAU

Le premier ministre de la province de Québec félicite l'Université de Montréal de son initiative.

Le projet de l'Université de Montréal d'organiser pour juillet prochain, à l'intention de ses élèves, de ses professeurs et des Canadiens de langue française en général, un grand voyage à la côte du Pacifique, est très bien vu dans tous les milieux, et les commentaires qu'il suscite font augurer dès maintenant un succès complet.

L'on reconnaît partout l'opportunité d'une semblable entreprise, de même que son utilité pour apprendre aux nôtres à mieux connaître leur pays, et leur procurer l'occasion de venir en contact avec les divers éléments qui composent la population du Dominion. La lettre suivante, adressée à M. Edouard Montpetit par l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, exprime parfaitement les sentiments de tous les Canadiens-Français bien pensants à l'égard de cette très intéressante initiative :

Cabinet du Premier Ministre
Province de Québec
Québec, le 11 avril 1925.
Monsieur Edouard Montpetit,
Secrétaire général,
Université de Montréal,
Montréal.

Cher monsieur Montpetit,
En décidant d'organiser dans un but d'éducation, un grand voyage à travers nos provinces de l'Ouest, jusqu'à la côte du Pacifique, l'Université de Montréal a pris une fort louable initiative pour laquelle elle mérite d'être vivement félicitée. Elle procurera ainsi à ses élèves, à ses professeurs et aux Canadiens-français de toutes classes qui voudront se joindre à elle, l'avantage de visiter leur pays dans des conditions idéales, de se documenter sur ses ressources, d'admirer ses beaux paysages et de prendre contact avec les autres éléments qui composent la population du Dominion.

Il m'a déjà été donné d'exprimer publiquement mon opinion sur l'importance de relier plus étroitement les différentes provinces de notre pays, si nous voulons que dure et prospère la Confédération canadienne.

Nous ne serons jamais mieux unis, si nous ne nous hâtons de nous mieux connaître, et tout mouvement ayant pour but d'amener les Canadiens de toutes les parties du pays à se connaître et à s'estimer mutuellement, mérite l'encouragement général.

Le voyage que l'Université de Montréal est en voie d'organiser pour le mois de juillet prochain, me paraît être en outre, une excellente occasion pour notre jeunesse étudiante de nouer des relations cordiales avec celle des autres provinces. Il m'est agréable de voir ce mouvement de bonne entente appuyé par une université de la province de Québec, université formée en presque totalité de Canadiens-français et qui fait honneur à la race qu'elle représente.

Je souhaite donc que l'excellente œuvre que vous avez entreprise obtienne du succès marqué, et je vous prie d'exprimer au distingué Recteur de l'Université de Montréal, qui a pris la direction personnelle de ce voyage, mes félicitations les plus sincères.

(Signé) L.-A. Taschereau.

AUGMENTONS NOS SEMENCES DE LEGUMES

Betterave à Vache

TRÈS PRODUCTIVE



Les Légumes se vendent toujours bien

Efforçons-nous d'en produire le plus possible.

Les Graines les plus appropriées à notre sol sont celles qui sont vendues par une maison renommée de Montréal

LA LIBRAIRIE DE "L'UNION"

Vendra encore ce printemps, des Graines de jardin et de fleurs de premier choix



Concombres grimpants Japonais

Semez de bonnes
Graines

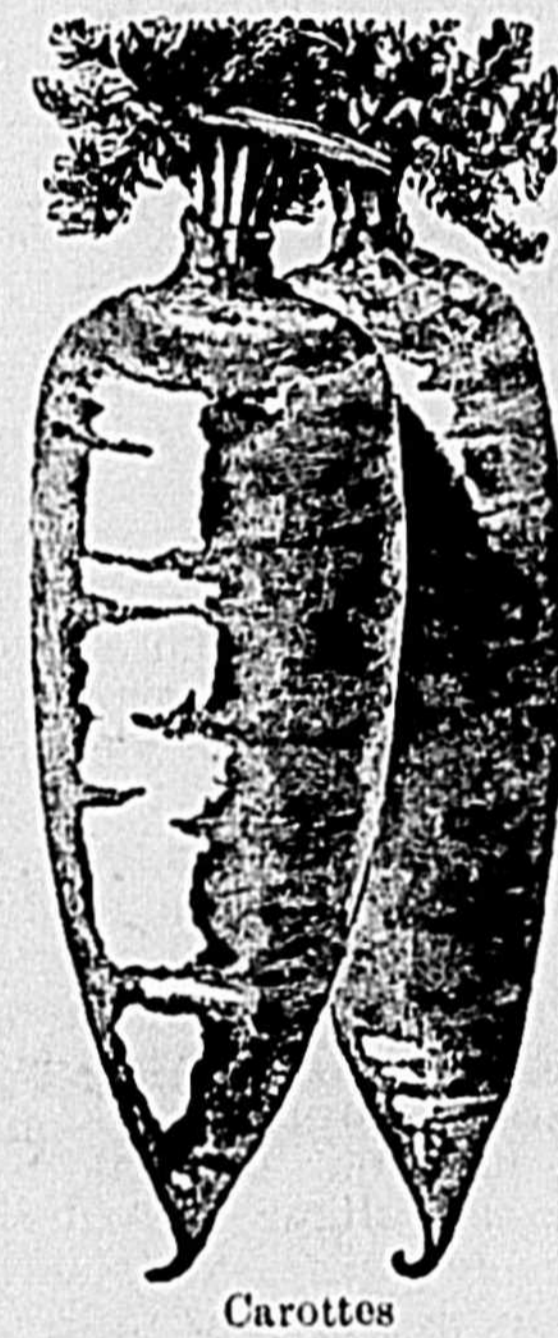
Vos Légumes remporteront les premiers prix à toutes les Expositions.
Vous connaîtrez leur supériorité en les semant.



Oignon Rouge Plat, extra hâtif



Betterave de Table

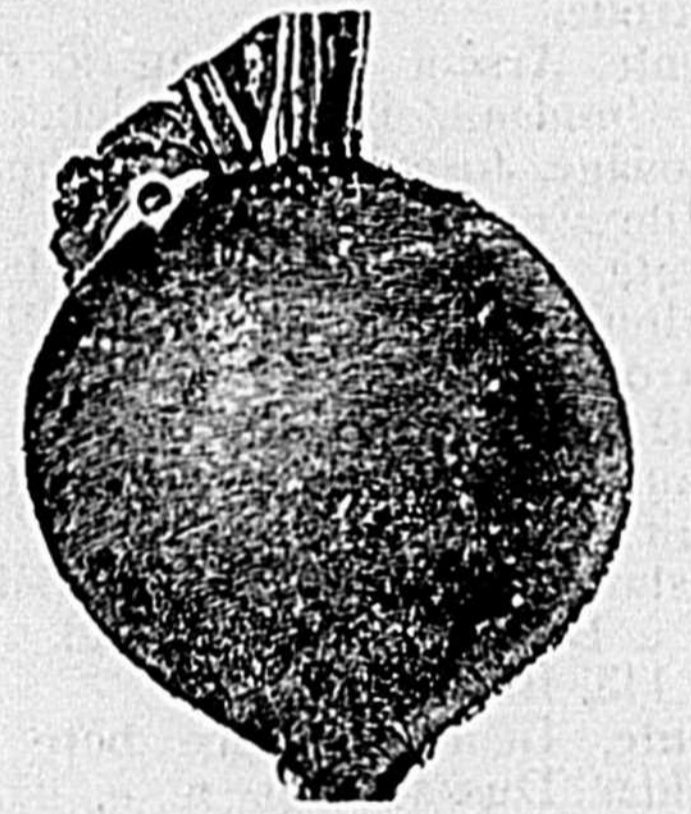


Carottes



Oignonnet Blanc

FLEURS ! FLEURS ! FLEURS !
Grand Choix de Graines de Fleurs pour Parterres, en vente à la
Librairie de "L'UNION"
ARTHABASKA, P. Q.



Chou de Siam, Champion de Sutton



Radis Rose à bout blanc

Nous vendons aussi, à la livre, les Graines Cornes de Vache, (Cow Horn) Betteraves à Vaches, Navets de Milan, Navets jaunes Aberdeen, Blé-d'Inde sucré, (Golden Bantam), Choux de Siam Champion de Sutton Jumbo, Oignonnets à replanter, etc.

GRAINES DE GAZON, "MÉLANGE SUPÉRIEUR" POUR TERRAIN OMBRAGEUX, A 75cts LA LIVRE.

Grande Terre à Vendre

Située à St-Albert de Warwick, à 2 1/2 milles du village de St-Albert et à 5 milles de Victoriaville.

Cette terre contient 280 acres, dont 230 en culture et la balance en bois de commerce. 125 acres sont en belle terre de Pointe.

Deux maisons avec dépendances, quatre granges avec écuries, silot, moulin à vent pour fournir l'eau dans toutes les bâtisses. Environ 40 arpents de labour de fait. Roulant d'Agriculture, consistant en machines agricoles, etc., etc.

Aussi 40 bêtes à cornes, 4 chevaux, voitures, etc., etc.

Cette terre pouvant faire deux établissements, pourra être vendue séparément ou tout d'un lot. Une personne peut acheter que le terrain s'il le veut, au goût de l'acheteur.

S'adresser à HENRI LEVASSEUR, Contracteur, Victoriaville, P. Q.

A VENDRE

Bon poste de commerce, grande écurie de louage et grand terrain situé dans le centre du Village de St-Albert. Le tout en parfait ordre. A vendre. Bonnes conditions.

S'adresser à H. H. GUAY LTEE, Victoriaville, P. Q.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En lui faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

TELEPHONES :
Bureau : Bell, Beauce, Beaudoin No 2
Réd.: Bell, Beauce, Beaudoin No 104

Tancrède Beaudoin

SYNDIC AUTORISÉ
Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
ST-JOSEPH, Co. BEAUCE
P. Q.

AVIS A NOS ABONNES

NOUS PRIONS INSTAMMENT NOS ABONNES QUI NOUS DOIVENT DES ARRAGES DE VOULOIR BIEN S'ACQUITTER EN NOUS FAISANT TENIR LEURS REMISES PAR LA POSTE OU AUTREMENT. POUR CHACUN D'EUX, CES SOMMES SONT MINIMES, MAIS UNIES ELLES FORMENT UN MONTANT ASSEZ CONSIDÉRABLE DONT NOUS AVONS BESOIN. NOUS AVONS DÉJÀ MIS EN COLLECTION QUELQUES COMPTES ET NOUS CONTINUERONS À EPURER NOS LIVRES EN CONFIAINT À NOS AVOCATS LE SOIN DE NOUS FAIRE PAYER PAR CEUX QUI RESTENT TROP LONGTEMPS SOURDS AUX DIVERS APPELS QUE NOUS LEUR AVONS DÉJÀ FAITS.

A VENDRE

Une belle propriété de 75 x 200 pieds de profondeur, bâtie en brique, en 1921. Située sur la principale rue dans le village de Princeville à 400 pieds du chemin de fer, avec deux magasins et deux loyers en bas et en haut, aussi hangar à bois et écurie.

Rapportant \$720.00 par année, de loyer. A vendre à un prix très bas et à bonnes conditions.

S'adresser à PHILIPPE LACHANCE, Princeville.

28 sept.—J.n.o.

ARMAND VANISHING CREAM AND COLD CREAM

are as necessary to the skin and complexion as rain and sun to a flower. Clear, radiant coloring, soft, fine texture, absence of blackheads, enlarged pores, etc.—these are rewards for the consistent use of Armand Creams, according to directions.

Pharmacie de Victoriaville
Dr J.-P.-H. M. Sicotte,
Victoriaville, P. Q.



A VENDRE A BON MARCHÉ

Un Secrétaire-Bibliothèque et un sofa.

S'adresser à R. GUAY, Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

A VENDRE

Calco (engrais chimique) en sac de 160 lbs.
Plâtre, en sac de 100 lbs.
2 pompes à Gazoline avec tank (seconde main).
(Spring beds) tapis et prélatris (seconde main).
Voiture de charge (seconde main), Harnais double et simple.

1 Truck automobile de 2 tonnes.
2 parts de Téléphone Local.

S'adresser à HOTEL BERNIER, Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

AVIS A NOS ABONNES

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant d'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

A l'avance nous remercions tous ceux qui voudront bien tenir compte de ces petits détails.

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par la personne qui les envoie. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personnels.

RENDIRENT SON BEBE JOUFFLU ET BIEN PORTANT

Rien ne rend une mère plus reconnaissante qu'un bienfait rendu à son enfant. Les mères qui parlent ont employé les pastilles Baby's Own pour leurs enfants en parlant en termes enthousiastes.

Par exemple, Mme Zéphirin La-voie, Trois-Rivières, Qué., écrit : "Les pastilles Baby's Own sont un remède merveilleux pour les petits. Elles ne manquent jamais de régulariser l'estomac et les intestins du bébé, et le rendent joflufflu et bien portant. Je garde toujours dans la maison une boîte de ces pastilles, et je conseillerais à toute mère de faire de même."

La plupart des maladies ordinaires de l'enfance prennent naissance dans l'estomac et les intestins, et peuvent être rapidement bannies, à l'aide des Pastilles Baby's Own. Ces pastilles soulagent de la constipation et de l'indigestion, arrêtent les rhumes et les fièvres ordinaires, classent les vers, adoucissent les douleurs de la dentition, et provoquent un sommeil réparateur. Nous les garantissons exemptes de drogues malfaisantes; elles sont sûres mêmes pour l'enfant le plus jeune et le plus délicat. Les pastilles se vendent chez les marchands de remèdes, ou par la poste, à 25 sous la boîte de The Dr. Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

HUITIEME CONVENTION ANNUELLE DE LA CIE DELCO-LIGHT

Monsieur A. J. Gasse, de la compagnie Delco-Light, Gérant de la succursale de Montréal, revient justement de la huitième conven-

tion annuelle tenue à la manufacture américaine Delco-Light le 8 et 9 courant; là se rassemblèrent 1200 membres de l'organisation Delco-Light pour assister à la plus intéressante convention qu'ait tenue la Compagnie Delco-Light.

Le plus important des points saillants de toute la convention, nous dit M. Gasse, fut l'annonce de la mise sur le marché d'un appareil Delco-Light nouveau modèle qui va se vendre pour le bas prix de \$290.00 livré à n'importe quelle station de toute la Province de Québec. Le point important de cette nouvelle, nous dit M. Gasse, est que tous nos cultivateurs, petits et gros, vont pouvoir jouir des bienfaits qu'apportent l'électricité. La raison majeure chez nos cultivateurs qui se privaient d'acheter des appareils, était une installation, il est facile de voir combien de nos gens vont profiter de ce bas prix, étant considéré surtout que ce prix à la portée de tous peut être divisé en treize paiements faciles.

Je suis fermement convaincu, nous dit M. Gasse, que des milliers de cultivateurs qui, jusqu'ici, ont enduré les lampes fumeuses vont aujourd'hui pouvoir goûter la joie d'avoir une lumière électrique propre, sûre et brillante, et je crois sincèrement qu'une grande partie de ces milliers qui vont tirer profit de ces avantages se trouvent ici dans notre belle province. Nos cultivateurs et leurs familles sont aussi vifs à apprécier les bienfaits et les avantages de la lumière et du service électrique que n'importe quelle autre

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guay, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain; J. R. Garneau, 37 Sous le Fort.

LA BRASSERIE BOSWELL,
La première Brasserie au Canada,
Fondée en 1608.

classe de notre population et ils désirent se procurer du confort moderne et de la commodité qu'apporte l'électricité aussi bien

que n'importe quel individu du monde. En tirant profit du bas prix et des conditions faciles que fournit ce nouveau modèle ils vont pouvoir se munir d'électricité et je sais que beaucoup vont le faire dès maintenant.

Deux points notables de la convention furent une visite à la manufacture Delco-Light, la plus grande du genre dans le monde entier, où une exhibition intéressante et instructive avait été préparée tout spécialement pour les visiteurs Delco-Light, et une demi-journée passée dans le département de M. C. F. Kettering, Vice Président de la Corporation general Motors et inventeur de Delco-Light, une demi-journée fertile en surprises d'inspiration et d'instruction telles qu'il s'en trouve nulle part au monde sauf lorsque M. Kettering en est l'auteur.

Un autre événement mémorable, nous dit M. Gasse, fut le banquet inoubliable qui clôtura la convention; 1500 membres de l'organisation Delco-Light remplirent la grande salle du banquet et participèrent à un programme des plus agréables entremêlé de discours, de chants et de musique. "Je suis revenu de la convention", nous raconte ce gérant enthousiaste, "plus ferme que jamais, dans ma résolution de travailler dans l'intérêt de notre classe agricole de notre province en lui faisant entrevoir les avantages que procure l'électricité et en me servant de toutes les ressources possibles pour lui rendre facile l'installation qui lui donnera la jouissance de ces avantages et

commodités. Et la tâche m'est rendue d'autant plus facile que les appareils Delco-Light étant à meilleur marché, sont maintenant à la portée de tous.

A VENDRE La Maison de Laurier A ARTHABASKA est à vendre

C'est une excellente occasion d'acheter à la campagne une grande maison ayant tout le luxe et le confort des maisons de la ville.

Terrain spacieux, parterre et bocage, verger, garage et autres dépendances.

C'est dans cette maison que Laurier a passé 30 ans de sa vie. Prix très modéré et conditions faciles.

S'adresser à C.-R. GARNEAU, notaire, Arthabaska, ou à Mme S. George Harvey, 367 Elm Ave Westmount, Montréal, P. Q.

AGENTS DEMANDÉS

Avec la ligne Watkins vous ferez de gros profits, et c'est la vraie saison pour commencer. 175 nécessités de familles. Territoire réservé. Expérience pas nécessaire.

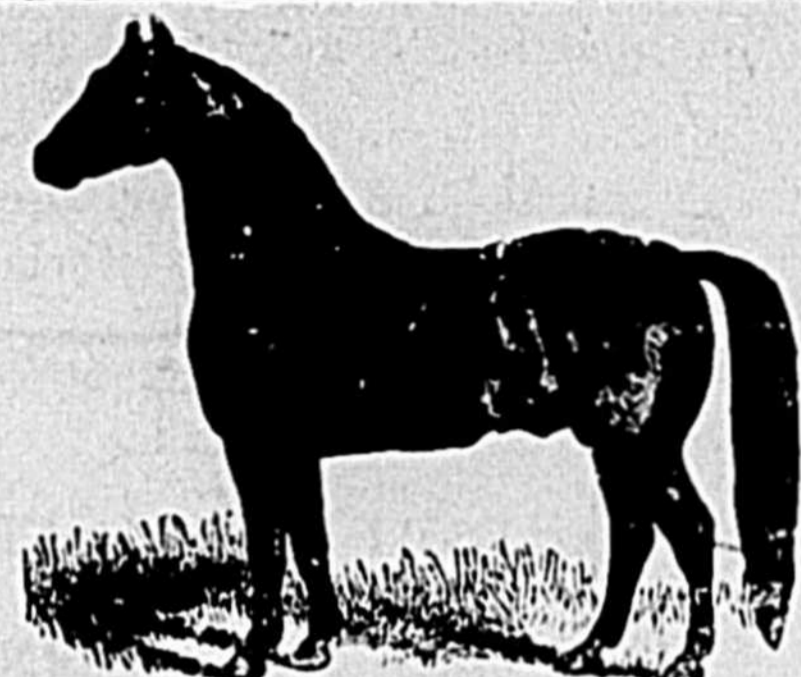
J. R. WATKINS Co.,
379 rue Craig Ouest,
Montréal.
26 mars.—1 fois.

Saumon Rouge VICTORIA

Incomparable pour Salades!

LAPORTE-MARTIN
LIMITÉE
MONTRÉAL-OTTAWA

Une délicieuse Préparation Victoria



SAISON 1925
SEN. S. No. 12069.

J'ai le plaisir d'annoncer au public que j'ai acheté un magnifique étalon Percheron enregistré, âgé de 3 ans, de couleur noire, pesant 1700 livres.

Ce percheron est un très beau cheval reproducteur qui ne manquera pas de plaire aux amateurs de beaux chevaux.

Sen. S. est primé par la société d'Agriculture du comté et sera gardé aux écuries de son propriétaire.

Les conditions sont les suivantes : \$10.00 pour les membres de la Société d'Agriculture et \$15.00 pour ceux qui ne font pas partie de la société.

Je ne serai responsable des accidents qui pourraient arriver aux juments.

F. X. LABBE,
Victoriaville.

Téléphone Local.

Ne manquez pas de venir voir le beau Percheron noir acheté aux Etats-Unis.

16 avril.—3 m.

Nouvelles de Victoriaville

M. Wilfrid Desjardins, étudiant en droit, de Québec, était en visite chez son oncle, M. Wilfrid Laliberté, avocat, la semaine dernière.

Mme Olivier Roberge, de la rue de La Fonderie, a vendu sa propriété à M. Noël Labbe.

Il a été décidé définitivement au conseil que l'abattoir municipal sera confié à M. Gédéon Poudrier, à l'endroit déterminé par le contrat avec M. Poudrier. Voilà du bon nouveau et qui permettra l'inspection sérieuse et sûre des viandes tuées pour la vente à Victoriaville. Notre conseil a fait du bon travail en ordonnant un abattoir municipal. C'est une sauvegarde pour la santé publique; c'est monter à la source pour la purifier et la tenir pure.

On comprend qu'il y avait des préjugés, mais il fallait à tout prix, et les exigences, le salut public, demandaient une action énergique qui a été accomplie. Nos viandes seront sous la surveillance de l'inspecteur, le docteur Champagne, vétérinaire, qui est compétent et nous pourrions compter sur de la viande indemne de maladies, en autant qu'il ne s'en vendra pas sous le couvert de la fraude, à l'insu des autorités. C'est aux citoyens à ne pas permettre les abus; c'est leur intérêt, qu'ils se protègent eux-mêmes.

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mme Lucien Bateau qui a subi une très grave opération à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, sous les soins du Dr Drouin, est en pleine voie de convalescence.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement à la santé et un heureux retour au milieu de nous.

M. François Beaudet, d'Acton Vale, a passé le dimanche chez son père, M. Ernest Beaudet, de la rue St-Augustin.

M. et Mme J. O. A. Carignan, de Beauharnois, sont arrivés avec leur famille, pour demeurer parmi nous.

M. le vicaire Lauzière a fait le sermon de dimanche dernier, et nous a entretenus sur les contrats de vente, d'échanges, sur les obligations de payer ses dettes.

Mercredi de la semaine dernière a été célébré en notre église paroissiale le service funèbre de Dame Ludger Hamel, née Haley. Il y avait foule considérable. Mme Hamel avait demeuré longtemps, d'abord à Tingwick, puis à Arthabaska, et elle se maria en premières nocces à feu Dol-

phis Tourigny, frère de l'Honorable Paul Tourigny, qui était propriétaire de l'hôtel Prince de Galles. En secondes nocces elle épousa M. Ludger S. Hamel, continuant ici et ensuite à Arthabaska, le commerce d'hôtellerie. Depuis quelques années, ayant mis fin à ses activités elle revint demeurer à Victoriaville, au milieu des parents.

C'était une femme admirable et dévouée, de service, et de fait elle a sacrifié les meilleurs moments de sa vie pour rendre service et faire des heureux. Elle laisse pour déplorer sa perte, trois enfants, Mme Desserres, née Flore, et MM. Georges et Paul J. Tourigny, des Etats-Unis.

Nous offrons à sa famille si cruellement éprouvée, nos sympathies et profondes condoléances. Mme Hamel était âgée de 82 ans, et son corps repose dans notre cimetière paroissial. Que Dieu ait pitié de son âme.

Mme Victor Côté, de Québec, est en promenade chez son père, M. C. O. Roberge.

Il se fait des ventes, des échanges de propriétés, en nombre, depuis quelques semaines. C'est le temps d'acheter des lots, ne manquez pas l'occasion de vous construire une demeure, ce qu'on appelle un chez soi. Le temps est propice; c'est d'y songer.

Mlle Lucina d'Anjou, de Rimouski, est venue demeurer parmi nous, et est à la banque de Montréal.

Mlle Rose Aimé Marchand, de Richmond, était chez sa sœur, Mme Singester, ces jours derniers.

M. et Mme J. D. Guillemette, Mlle Guillemette sont allés à Montréal, la semaine dernière.

M. Paul Henri Poirier, E. E. M. fils de M. J. N. Poirier, N. P., est retourné à ses études, à l'Université Laval, à Québec.

M. Joseph Deshaies, peintre, a acheté l'épave de M. Eugène Méthivier, et s'occupera dorénavant de cette profession.

M. et Mme Victor Côté, de Québec, ont passé quelques jours chez M. C. O. Roberge.

M. Lozinière, agronome, a pris possession de sa nouvelle demeure, voisin de M. Jean Timmermans.

Pour lots à bâtir, les mieux situés de la ville. Pour vos assurances de toutes sortes, adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

Mlle Marie Paule Beauchesne, qui a passé quelque temps, chez des parents à Québec, St-Ludger de Beauce, est revenue, la semaine dernière.

M. Jack MacDonald, son fils, de Sherbrooke, étaient de passage, ces jours derniers.

M. Laurendeau, de St-Norbert, était chez ses fils MM. Joseph Laurendeau et Adélaïde Laurendeau, ces jours derniers.

M. l'abbé Patry, professeur au séminaire de Trois-Rivières, était chez son père M. J. H. Patry, la semaine dernière.

Une bonne fourniture au charbon, pour eau chaude, horizontale, à vendre. On peut la voir à l'Académie des Frères, et pour le prix s'adresser au secrétaire des commissaires d'écoles.

Il nous fait plaisir de constater que Mlle Alice Filteau est assez bien remise de sa grave maladie.

Sauvegarde de l'Enfance de Victoriaville. Rapport du mois de mars 1925.

Cas nouveaux inscrits, 4 mères; total des mères inscrites, 145. Cas nouveaux inscrits, 14 bébés; total des bébés inscrits, 244.

Visites à domicile à 58 mères; visites à domicile à 95 bébés; visites à domicile pour le service de la Métropolitaine Life, 33. Total, 186 visites.

Consultations à la Sauvegarde, 13 mères; Consultations à la Sauvegarde, 55 bébés; plus les visites à domicile, 186, total, 251.

Cas inactifs inscrits, 2 bébés; total des cas inactifs inscrits, 66 bébés; naissances durant le mois 16; Décès de 0 à 1 an, 0. Avis par téléphone aux mères en dehors de la ville, 4. Heures de travail, 117.

M. Wilfrid Laliberté, avocat, est allé à Québec, pour affaires professionnelles, cette semaine.

Mme J. B. Drouin est allée passer quelques jours chez son père, à Montréal.

M. et Mme Octave Trudel, de Plessisville, sont venus en visite chez leur fille, Mme O. Ouellette,

mercredi.

Pour vos assurances de toutes sortes: Feu, accidents, maladies, d'ouvriers, automobiles, adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

M. McGuire, comptable à la banque de Montréal, Mme McGuire, sont partis pour aller demeurer à Montréal. M. McGuire occupera les mêmes charges au bureau de cette banque, dans le quartier St-Jean-Baptiste.

Mercredi dernier ont été chantés en notre église paroissiale les deuxièmes services de feu M. et Mme Louis Beaudet.

Ceux qui se sont laissés attarder pour se trouver des logements comprennent que nous ne sommes plus en 1918 alors qu'il y avait environ 100 maisons inoccupées. La guerre nous avait enlevé bien des familles qui allaient chercher fortune dans les villes. Après tout, notre ville, avec ses industries, a tenu bon, offre encore une bonne aubaine à ceux qui veulent travailler consciencieusement.

Des acheteurs de fromage et de beurre sont arrivés cette semaine. On nous communiquait les prix, mercredi, comme suit: le beurre trente-deux cents et demi (32½) et le fromage, de dix-sept cents et demi à dix-huit cents et demi. D'après les commerçants de produits laitiers, les prix seront bons cette année. Nous nous en réjouissons; espérons que ces prévisions se réaliseront.

MM. Omer et Henri Goulet, M. Côté, M. Pierre Toupin, de Notre-Dame de Ham, étaient de passage, ces jours derniers.

M. l'abbé Lassonde, curé de Ste-Hélène de Chester, M. l'abbé Autate, vicaire à Victoriaville, le docteur Auger, de St-Paul de Chester, sont allés à Sherbrooke, mercredi.

Beaux lots à bâtir, beaux endroits, s'adresser à M. Auguste Bourbeau.

Des prophètes annoncent un été froid. Nous en prenons note. L'automne dernier des prophètes avaient annoncé que les petits oiseaux de la forêt n'avaient pas fait de provision, et que leur poil était plutôt mince, que c'était signe d'un hiver doux. Puis, décembre, et mieux encore, janvier?

M. Théophile Brunelle et Horace Pepin, de St-Eustache, étaient en visite chez M. J. Rodolphe Boisvert, il y a quelque temps.

La vente des bananes a recommencé. La banane est un fruit très nourrissant, sans compter qu'il est hygiénique, un réconstituant. Les fruits en général, comme aussi les légumes, sont d'excellents amis de la santé.

M. et Mme R. de Villers sont allés à Québec, la semaine dernière.

Le docteur Archambault et Mme Archambault, de Montréal, sont arrivés pour demeurer parmi nous.

Lundi soir nos amateurs ont donné une très belle et intéressante séance dramatique, au théâtre des représentations, à l'Hôtel de Ville. Il y avait foule pour applaudir aux succès de nos amis, et vraiment, ces applaudissements allaient à de bons acteurs qui ont interprété des rôles difficiles avec un beau succès. Nous les en félicitons.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Tancrede Poitras, épouse de feu le docteur Tancrede Poitras, de St-Sauveur de Québec, décédée le 21 courant à Manchester et inhumée au même endroit. Elle laisse pour pleurer la perte d'une si bonne mère, un fils, Tancrede, élève des Frères du Sacré-Cœur, de Victoriaville, sa nièce, Mme H. Larochelle, ses frères, le docteur Eugène Larochelle, de Manchester, le docteur Raoul Larochelle, de Biddeford, Maine, Emile Larochelle, de St-Arsène, ses sœurs, Mmes A. Labrecque et J. Béthèse, de Manchester, Mme J. Levesque, de Québec.

Mme D. Poitras était la belle-fille de M. Arthur Poitras, de Victoriaville.

Aux familles Larochelle et Poitras, nos sincères sympathies.

M. J. R. de Villers est parti pour un voyage à New-York, Chicago et Fond du Lac, Wisconsin.

M. L. H. Vallière, bijoutier, Mme Vallière, leurs enfants, M. S. Labbé allés à Theford, mardi.

M. et Mme J. P. H. Massicotte sont allés à Sherbrooke, et Mme Massicotte passe la semaine chez son père, M. Dussault.

Mlle Lucienne Poitras est allée à Manchester, assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Dr T. Poitras.

Borden's ST. CHARLES STERILIZED MILK

Avec toute sa crème!

Joujours sous la main

Gratuit—Livre de Recettes
Écrivez à The Borden Co. Limited, Montréal.

TUBERCULOSE



Faites vous Examiner!

Par Votre Médecin, ou au Dispensaire

"La tuberculose peut être dépistée dès ses premières manifestations et enrayée. Si hommes, femmes et enfants subissaient tous les ans un examen médical approfondi et prenaient soin de corriger leurs défauts physiques, 4 morts sur 5, dues à la tuberculose, pourraient être évitées."



SONGEZ-Y. Sur cinq mortalités par la tuberculose quatre auraient pu être évitées! Ce qui est plus triste encore c'est que cette maladie fauche surtout entre les âges de 20 et 45 ans—les années les plus productives de la vie—l'époque où la famille doit le plus compter sur son gagne-pain et sur son chef.

Vous connaissez les terribles ravages de la tuberculose et de la mortalité infantile dans cette province. Si l'on prend tout de suite les dispositions nécessaires, la majorité de ceux qui sont menacés à l'heure actuelle peuvent être sauvés.

La première mesure à prendre c'est de dépister la présence de la tuberculose, de connaître exactement votre état physique, d'apprendre comment il est possible en prenant les précautions voulues d'éviter la maladie ou la contagion.

Dans les centres, ou avec le concours du Service provincial d'hygiène, la population a appris à combattre la tuberculose et la mortalité infantile, les résultats ont été très encourageants.

Faites-vous examiner. Ce n'est pas un signe de faiblesse mais de sagesse que de faire visiter à fond votre mécanisme physique pour en découvrir les défauts, ou les indices d'une maladie menaçante. Il n'y a pas de moteur ou de machine fabriqués

qui soient si négligés que le corps humain, lequel est pourtant la plus merveilleuse machine que l'on puisse imaginer! Et cependant tous les jours, bon an mal an, sans repos ni trêve, il doit faire son travail, de la naissance jusqu'à la mort. Rendez-le fort! Maintenez-le fort!

Faites examiner vos enfants. Cela peut conduire à la découverte de défauts physiques qui, pris à temps, peuvent être guéris ou rectifiés. Cela peut sauver une vie précieuse. Cela peut prévenir des difformités, la cécité, la surdité ou des souffrances.

Que ce soit là votre quote-part dans la lutte contre cette maladie d'une cruauté atroce, qui ne fait quartier ni aux riches ni aux pauvres, qui s'attaque à tous les âges depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Allez le plus tôt possible chez votre médecin de famille ou présentez-vous au dispensaire GRATUIT créé par votre gouvernement dans votre intérêt.

La consultation gratuite est ouverte à tous, mais les indigents seuls peuvent y être traités.

Faites-vous examiner à fond. Si vous êtes bien, quel soulagement que d'obtenir un certificat de santé parfaite. Si vous avez quelque léger défaut ou quelque tendance à la maladie, vous apprendrez comment y remédier à temps, à l'enrayer avant que cela ne devienne sérieux. Vous prolongerez votre vie et vous en retirerez davantage!

Dans votre propre intérêt, dans l'intérêt des autres, faites-vous examiner!

Le Service provincial d'hygiène a préparé une grande variété d'imprimés gratuits sur les soins à donner aux enfants, le moyen de dépister et de prévenir la tuberculose, sur le moyen de réduire la mortalité infantile. Écrivez au directeur, Service provincial d'hygiène, Hôtel du Gouvernement, Québec (Ville), Qué.

Service Provincial d'Hygiène

Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

LES TACHES DE LA PEAU

Sont des preuves que le sang est affaibli et aqueux.

L'un des symptômes les plus infatigables que le sang est appauvri, sont les boutons et les vilaines éruptions qui sortent sur le visage ou le corps. La même condition est indiquée par une attaque d'eczéma ou d'écrouelles. Vous ne pouvez vous débarrasser de ces maux par l'usage de remèdes purgatifs, comme une foule de personnes essayent de le faire. Les purgatifs passent tout simplement à travers l'organisme et affaiblissent davantage. Ce qu'il faut quand le sang montre être appauvri, c'est un tonique qui lui rendra les éléments qui lui manquent et laisse le sang riche et rouge. Pour cela, aucun autre tonique ne peut égaler les Pilules Roses du Dr Williams, dont chaque dose aide à enrichir le sang chasse les impuretés et apporte une nouvelle sensation de santé et de vigueur. Mme R. E. Bishop, avenue Hawthorne, Hamilton, Ont., raconte pour le bénéfice des autres ce que ces pilules ont fait pour elle. Voici ce qu'elle dit: "Je souffrais terriblement des écrouelles. Je fus soignée par plusieurs médecins, mais sans succès. Mon teint était blême je n'avais plus de forces, me sentais très faible et languissant. Mon cou était rempli de bosses appelées écrouelles et parfois étaient très douloureuses. Après avoir essayé plusieurs prétendus remèdes pour le sang, les Pilules Roses du Dr Williams me furent recommandées, et je m'en procurai une demi-douzaine de boîtes.

Après les avoir prises, je remarquai une amélioration sensible dans mon apparence, et à ma grande joie les bosses disparaissent et finalement la seule marque qui reste de mon mal était une cicatrice sur le cou où l'une des enflures avait abouti. Depuis ce temps je suis en excellente santé et recommande fortement les Pilules Roses du Dr Williams à toute personne souffrant de sang impur."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LE PRÉSIDENT DES ELEVEURS EST EN FAVEUR DE CE CONTRAT

Les frais d'expédition du bétail

Winnipeg.—M. H.-P. Kennedy, de Toronto, président des éleveurs de bétail du Canada, s'est déclaré hier soir, au contrat intervenu en faveur au contrat intervenu entre la compagnie Petersen et le gouvernement.

Quant au projet ministériel, M. Kennedy espère qu'il deviendra loi. Même si n'affecte que 10 p. c. des sales transportant les produits canadiens à l'étranger, il n'en signifiera pas moins une baisse des frets. "Personne, en effet, dit M. Kennedy, ne me fera croire qu'un éleveur expédiera son bétail à \$20 par tête quand il peut le faire à \$10 ou \$12. Le président des éleveurs est catégorique dans son affirmation.

M. Kennedy était en route pour l'Ouest lorsqu'il a été interviewé hier soir à Winnipeg.

Conservent leur tranchant
Scient vite et bien
SCIES SIMONDS

SHIMONS CANADA SAW CO. LIMITED
rue St-Rémi et rue Acorn,
Montréal, Québec,
Vancouver, C.A.,
St-Jean, N.B.

LE PASSE-TEMPS

Sommaire du No. de Pâques (761)
Chantez l'Alleluia, piano et chant.
Cruelle, romance, piano et chant.
Allouette, gentille Allouette, harmonisation de H. Miro.
Près d'un Berceau, chanson.
Chante, rossignol chante, chanson.
Larmes d'amour, chanson.
Quand j'ai les bleus, chansonnette comique.

C'est-toujours la même chanson, chansonnette comique.
Eva Valse, pour le piano.
Propos de Carême, chronique du mois.

Le Bonnet, billet du mois.
La Légende du Palmier, vers à réciter.
En vente partout, 10 sons.
Abonnement: Un an, Canada, \$1.50; Etats-Unis, \$2.00.
Adresse: 16 Esst, rue Craig, Montréal.

A VENDRE
Un bel emplacement de 100 pieds de largeur sur 390 pieds de longueur, situé dans le bas de la côte Stein, à vendre à bon marché. S'adresser à
Dame Vve P. Fleury,
Arthabaska.

Canada
Province du Québec
District d'Arthabaska
No 60
J. Amédée Rivest, de Tingwick, forgeron,
Demandeur,
Achille Fortier, de Biddeford, Etat du
Maine, Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Arthabaska, 21 avril 1925.
MARCEAU & PICHIER, G. C. M.
Jules Poisson,
Avt du demandeur.

A Vendre

Une bonne Maison avec terrain située sur la grande rue, près des manufactures à Warwick.
Aussi une Fromagerie située à 2½ milles de Tingwick. S'adresser à
M. J.-E. FOUQUETTE,
Tingwick, P. Q.

AUX CULTIVATEURS ET AU PUBLIC

Comme les années précédentes, nous vendons encore cette année les graines de semences et de jardins d'une maison importante de Montréal.

Nous les avons en paquets de 10 sous, trois paquets pour 25 sous, et à la livre et vous pouvez vous les procurer au même prix qu'à Montréal.
A la livre, Graine de Corne de Vache, (cow-horn), Betterave à Vache, Navets de Milan, Navets Jaunes Aberdeen, Blé-d'Inde Sacré (Golden Bantam), Choux de Siam, Champion de Sutton, Jumbo, Oignons et Jaune, Oignons à Patates, etc.

Toutes commandes par la poste recevra notre prompt attention.
"LA LIBRAIRIE DE L'UNION"
Arthabaska, P. Q.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
En USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte-Toujours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

PAINKILLER

Crampes - Entorses - Frissons

Bouchers et marchands

NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabriqué spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COÛTE MOINS CHER EN DÉFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions, etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre!

DOUBLE ECONOMIE!

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de 6 pes, 12 pes, 18 pes, 20 pes et 24 pes.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS 9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITE.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

Harnais de Travail

(Marque "Alligator")

Un Cheval Attelé avec le Harnais Marque (Alligator)

Travaille plus facilement et sent moins de fatigue que celui dont le harnais est de fabrication secondaire, parce que dans la confection du HARNAIS DE TRAVAIL MARQUE

"ALLIGATOR"

ou a su proportionner les différentes pièces qui les composent de manière à faciliter

LA FORCE et l'ENDURANCE

Comme résistance, le cuir, la bouclerie, les coutures et es joints sont d'une solidité à toute épreuve.

C'est le Harnais par Excellence, confectionné et garanti par les plus grands fabricants de harnais au Canada. Ne se vend plus cher que les autres. Venez les voir à notre magasin.

CATALOGUE ENVOYE AUX MARCHANDS

LAMONTAGNE LIMITEE

BLOC BALMORAL
338, Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.
Près de la rue McGill

CREME, ŒUFS, VOLAILLES

\$15,000 EN PRIX

1er prix : L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.
2me prix : \$2,000.00 en argent.
3me prix : \$1,000.00 en argent.
4me prix : \$500.00 en argent.
5me prix : \$100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3000 pour \$100.25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, père directeur ou téléphonez 5821, Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la maille.
15 jan.—8 M.

BELLE TERRE A VENDRE

Une belle terre de 100 Acres en superficie, située dans le 8ème rang de la paroisse de St-Christophe, à trois milles de l'église, bien bâtie de maison, grange et écurie, etc., eau dans les bâtisses. Avec une magnifique sucrerie de 2000 érabes "Champion", chaudières et tout le grément de sucrerie.
Conditions: Très faciles.
S'adresser à
ALFRED PROVENCHER,
Arthabaska, P. Q.

22 jan.—3 m.

DOUBLE COMEDIE

A Québec, M. Sauvé prétend que la crise agricole et l'émigration aux Etats-Unis sont dues à l'administration provinciale, pendant qu'à Ottawa, M. Meighen affirme que c'est le gouvernement King qui est responsable de cet état de choses.

Devant le public, les deux chefs bleus jouent la comédie de la séparation, mais il est curieux de voir comme ils s'entendent bien dans la coulisse pour blâmer, chacun de son côté, les gouvernements libéraux à Ottawa et à Québec, au sujet de la crise.

Et, pourtant, il est indéniable que la situation actuelle est l'œuvre du parti conservateur. Son extravagante administration avant, pendant et après la guerre, l'achat des chemins de fer nationaux dont l'exploitation est l'une des charges les plus lourdes que le Dominion ait à supporter, ont énormément gonflé nos obligations, augmenté le coût de la vie et entraîné des impôts fédéraux, dont M. Meighen et M. Sauvé devraient être les derniers à se plaindre dans les circonstances.

LE PARTI LIBERAL

Rien n'éclaire mieux la physiologie véritable du parti libéral que les feux convergents de l'opposition fédérale qui, divisée en deux groupes distincts, l'attaque en ce moment sur sa politique de finances avec des arguments en quelque sorte contradictoires.

Le parti au pouvoir n'est jamais apparu aussi bien qu'aujourd'hui, comme le grand élément de modération politique, représentant toutes les classes et toutes les régions, entre deux groupes extrémistes, qui se croient surtout les mandataires d'une catégorie particulière et les défenseurs d'intérêts spéciaux. Sur la ligne tronçonnée des partis, les progressistes sont à un bout de la corde, et les Tories à l'autre; les libéraux tiennent le centre. D'un côté, l'Ouest agricole, de l'autre l'Est industriel; au milieu, une espèce de synthèse, d'unification des deux en vue du bien commun. Le conflit tarifaire qui se produit actuellement en Chambre fixe avec une précision quasi géographique les positions respectives des trois partis. Il est aisé de voir que seuls les libéraux constituent le parti national par l'étendue de leurs vues et de leurs aspirations qui cherchent à embrasser le pays tout entier.

Progressistes et Tories se plaignent d'un marasme des affaires. Les uns déclarent que l'agriculture de l'Ouest subit une crise. Les autres allèguent que l'industrie de l'Est périclité. Unis par une même opinion relativement au mal dont ils croient souffrir, ils sont divisés par des conceptions diamétralement opposées au sujet de la cause et du remède. Les premiers préconisent l'abaissement ou la démolition du mur protecteur; les seconds au contraire, un surhaussement qui rende la muraille à peu près infranchissable. Pareille antithèse, qui a quelque chose d'absurde dans ses termes mêmes, met singulièrement en relief le caractère essentiellement régionaliste des deux éléments d'opposition, et le but d'unité nationale du groupe plus fort des gouvernements.

Par tradition, le parti libéral incline à une politique tarifaire qui n'apporte de changement radical ni dans un sens ni dans l'autre. Il s'évertue à donner autant que possible justice à tous, suivant la méthode de la conciliation des grands intérêts primordiaux de la nation. A l'Ouest agricole, à l'agriculture en général, il a accordé un tarif qui permette l'acquisition des instruments de production à des prix moins élevés; et, ce faisant, il s'est arrangé de manière à ne pas nuire à l'industrie concernée: il a mis à sa portée des compensations sensibles qui l'ont satisfaite. A l'industrie de l'Est il laisse la protection dont elle jouit depuis nombre d'années et qu'il croit suffisante pour qu'elle puisse occuper une position assez privilégiée sur les marchés domestiques.

M. Mackenzie King et ses collègues en ont plusieurs fois fait l'aveu. Mais si les libéraux ont donné des preuves qu'ils forment le seul parti national, s'il est vrai que les conservateurs ont perdu la confiance du peuple et ne représentent plus qu'une motion politico-industrielle, si la députation de l'Ouest ne voit pas au-delà des provinces occidentales, n'est-il pas temps que le peuple de ce pays, qui a du bon sens et le souci de ce pays, qui a du bon sens et le souci de ce qui doit faire son bien, accorde au parti national tout l'appui qui lui est nécessaire pour gouverner, dans le plein sens du mot? Dans les institutions britanniques, le gouvernement ne se conçoit pas, sauf par exception, sans une majorité assez forte pour que, sur le terrain même où il s'exerce, il puisse faire prévaloir ses idées, et les concrétiser dans des lois. Ces considérations élémentaires mais importantes se présentent d'elles-mêmes à tous les esprits patriotes.

Les cartes pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER



La Forêt

Les forêts de la Province de Québec forment l'une de ses plus grandes richesses. Elles fournissent la charpente de nos maisons, le bois avec lequel on fabrique la pulpe et le papier, et le combustible qui chauffe nos demeures. Le charbon de bois et le sucre d'érable sont d'autres produits de la forêt.

A l'égard de l'électricité, les arbres de la forêt empêchent que la neige fonde trop vite, et aussi ils empêchent l'évaporation des gouttes de pluie. Ainsi les arbres permettent à une plus grande quantité d'eau de se rendre aux ruisseaux et aux rivières.

Cette annonce est la seconde de notre série aux écoliers. Dans l'avis de la semaine dernière on vous a parlé des prix qui seront donnés. Au cas où quelques élèves n'en auraient pas pris connaissance, nous répétons cette offre. Pour les meilleures compositions sur notre série d'annonces des prix au montant de trois cent cinquante dollars (350.00) seront décernés.

PRIX—

Premier:—\$100.00 pour la meilleure composition en français et \$100.00 pour la meilleure en anglais.
Deuxième:—\$50.00 pour la composition jugée seconde en mérite, en français et en anglais.
Troisième:—\$25.00 pour la composition jugée troisième en mérite, en anglais et en français.

Tous les élèves de moins de dix-huit ans dans le district desservi par la Compagnie Shawinigan, peuvent concourir pour ces prix. Chaque écolier devrait découper cette annonce et chacune qui suivra, afin d'être en état de concourir pour les prix quand la série sera terminée.

Shawinigan

Fournit un Service Supérieur

Série d'école—No. 2

NOTRE FROMAGE CANADIEN

Le "Bulletin des Renseignements Commerciaux", (version française), publié par le département fédéral du commerce, donne d'intéressantes informations concernant l'exportation de notre fromage en Belgique.

Il y a deux ans, le fromage canadien pasteurisé à la crème a été introduit sur le marché en pains de cinq livres enveloppés dans du papier d'étain et ses succès ont été tels que depuis ce temps plusieurs autres marques de marchandise semblable ont fait leur apparition, et tout récemment, ce bureau a reçu plusieurs demandes au sujet de ce fromage. Les avantages de ce fromage sont: la qualité se maintient; le pain est d'une grosseur qui convient bien au commerce de détail, ce qui permet de disposer d'un pain entier avant qu'il ne perde de son apparence de fraîcheur. L'ami-formité de la qualité est aussi un facteur dans la progression de la demande. Malheureusement, vu les variations des pâturages canadiens, suivant les saisons, on n'en pourrait pas dire autant de la qualité du gros pain de cheddar de 80 livres.

Une firme qui a commencé par 2,000 caisses par mois il y a deux ans en vend maintenant 20,000 caisses. Malheureusement, la demande s'est développée si rapidement qu'elle a attiré sur le marché des imitations inférieures des autres pays.

L'attention des fabricants canadiens est attirée sur les avantages, au point de vue exportations, de ce type de fromage qui, dans le passé, était fabriqué en grande partie avec du cheddar canadien. A présent, il entre dans ses fromages composés une certaine proportion de fromage de la Nouvelle-Zélande. Il n'y a pas de raison pour que des fromages composés, à base complète de fromage canadien, n'aient pas complètement le haut du marché, puisque le pionnier dans le genre a été une marque canadienne.

UNE "SEMAINE DE PROTECTION"

Une proclamation officielle de Son Excellence le gouverneur général du Canada vient d'établir la semaine du 19 au 25 avril inclusivement comme "Semaine de Protection des Forêts".

Cette proclamation s'adresse à tous les citoyens du Canada à qui elle indique les principaux moyens de contribuer à la protection de nos richesses forestières. Elle appuie sur ce point que les industries forestières du Canada constituent, après l'agriculture, la source la plus importante du revenu national, chose que ne semble pas assez comprendre la population.

Les pertes causées par les incendies à nos domaines forestiers ont pris en ces dernières années un aspect fort inquiétant. La perte annuelle est évaluée à près de quatre millions de pieds de bois, et la perte pécuniaire, en ne tenant compte que de la valeur en forêt de bois détruit et des dommages causés aux propriétés, s'élève à près de quinze millions.

Ce n'est pas la toute la perte économique que subit notre pays, puisqu'il est admis que dans les

A VICTORIAVILLE

DEUX DANS UN



La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Est maintenant combinée avec le Magasin de Vaisselle et de Tapisserie dans le Magasin de Vaisselle, où vous pouvez vous procurer comme auparavant tout ce que vous désirez en fait de Drogues, Remèdes Patentés, Articles de Toilette, Poudre et Parfum, Chocolats, Cigars et Cigarettes, Articles de Librairie, Papier à Lettres, Tapisseries, Argenteries, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Tortoise, Aluminium, Granit, Vaisselle de toutes sortes, Services à diner, etc., etc., etc.

J.-P.-H. MASSICOTTE,

PROP.

VICTORIAVILLE.

GEO. COURCHESNE

MARCHAND DE

PIANOS ET MUSIQUE

DRUMMONDVILLE, P. Q.

M. COURCHESNE remercie sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu, et désire annoncer qu'il s'occupera comme par le passé des réparations de

PIANOS, HARMONIUMS, ORGUES, GRAMOPHONES, Etc.

Aussi Instruments de Musique de seconde main.

M. COURCHESNE fait depuis de nombreuses années les réparations des instruments de musique chez les Rvds Frères du Sacré-Cœur, à Victoriaville et au Couvent d'Arthabaska.

Aussi: Agent pour la vente des Gramophones COLUMBIA, MEDAILLE D'OR et CASAVANT.

Une visite sollicitée.

Tél. Local 42.



industries du bois, plus que dans n'importe quelle autre industrie, le coût du produit manufacturé dépend de la somme de main-d'œuvre nécessaire. Et les incendies forestiers privent de travail tous les ans un grand nombre de personnes.

Puisqu'il est reconnu que les feux de forêts détruisent chaque année plus de bois que n'en consomme l'industrie, et que, malheureusement, plus de neuf dixièmes des incendies sont attribuables à la négligence de l'homme,

nous devrions tous prendre de bonnes résolutions durant la "Semaine de Protection des Forêts" et travailler à réduire ces pertes.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Montréal

Détroit-Chicago

Dép. Montréal à 10 a. m. (L'International Limited) et 11 p. m. tous les jours.

Montréal

Nigara Falls-Buffalo

Dép. Montréal à 10.00 a. m. (L'International Limited) et 11.00 p. m. tous les jours (wagons-lits directs pour Buffalo au train de 11.00 p. m.).

Montréal-Québec

Dép. Montréal à 9.25 a. m. dimanche excepté; 10.45 a. m., 5.00 p. m., 7.00 p. m. et 11.30 p. m. tous les jours Wagons-salon et wagons-restaurants aux trains de jour Wagons-lits avec salon et compartiments aux trains de nuit.

Pour information, s'adresser à M. J. A. Pelletier, agent, Victoriaville.

HOTEL Manoir Victoria

NOUVEAU ET MODERNE
Victoriaville, P. Q.

M. Ovide Talbot, vient de faire de grandes améliorations à son hôtel; il contient

35 CHAMBRES

Eau chaude et froide, dans chaque chambre, à la disposition du public voyageur.

Service de première classe.

Le public est cordialement invité d'aller le voir.

J.-O. TALBOT, Propriétaire.

11 sept.—J.n.o.



9221 Loi des Médicaments brevetés

RHUMATISME

MERVEILLE DU SIECLE

Le meilleur remède contre le Rhumatisme articulaire, ou engorgement, des articulations, goutte et Diabète, etc.

Recommandé et ordonné par de nombreux médecins éminents. POURQUOI souffrir plus longtemps puisque vous pouvez vous procurer dans n'importe quelle bonne pharmacie, une boîte de pastilles

RHUMATISME

Le préventif absolu.

LE REMÈDE SOUVERAIN

Qui agit là où les autres médicaments ont échoué il est unique pour la guérison du RHUMATISME.

MALADES QUI SOUFFREZ de rhumatisme, sciaticque, névralgie, goutte, lumbago, néphrite, indigestion, maux d'estomac, de reins, constipation, diabète ou autres maladies semblables.

AUX DESESPERÉS, qui avez essayé tous les remèdes sans résultats, sans pouvoir chasser les douleurs et les maladies de la vieillesse.

REVENEZ A LA JEUNESSE

L'effet de guérison est surprenant RHUMATISME est d'une efficacité rapide et absolument certaine. Nous avons eu mains 800 certificats de guérisons, assurés, attestant le retour à la santé par la merveilleuse pastille RHUMATISME.

Débarrassez votre système de l'acide urique

AUJOURD'HUI MEME, demandez à votre marchand de remèdes, une boîte de RHUMATISME, ou adressez-vous directement à

Nature's Own Remedy Inc.

367 rue St-Denis, Montréal

Les commandes par la poste sont promptement exécutées sur la réception du prix d'achat.

\$1.00 ou C. O. D. \$1.15

J. ULRIC BEAUCHESNE,

16 Académie,

Victoriaville, P. Q.

8 mai.—1 an

MANUFACTURE A VENDRE

A VICTORIAVILLE

La propriété de Langlois & Gouin, Limitée, de Victoriaville, est maintenant à vendre à des conditions faciles.

Cette propriété consiste en un grand terrain, voisin de Zéphirin Ducharme, marbrier, ayant front sur la rue Notre-Dame et s'étendant jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste, avec manufacture pour la préparation du bois de toutes sortes, engin mû par la vapeur, planeur, grande chaudière et tout un outillage moderne de première classe et en bon ordre.

La clientèle est assurée, car il n'y a pas d'autre boutique du même genre à Victoriaville et plusieurs autres industries ont besoin de celle-ci pour la préparation de leur bois... Occasion unique. Conditions de paiement faciles.

S'adresser à

C. R. GARNEAU, notaire,

Arthabaska.

Albert Bergeron

Entrepreneur de pompes funèbres, Embaumeur diplômé du Collège d'embaumement du Dominion

ARTHABASKA, P. Q.

29 Janvier 1925.—1 an.